

# JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUIN

1786.



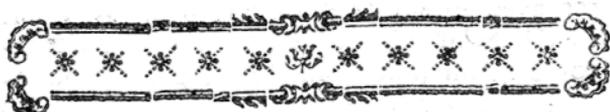
A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-  
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-  
ratrice-Reine Apostolique.

---

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-  
probation du Commissaire-Examineur.*





JOURNAL  
HISTORIQUE  
ET  
LITTÉRAIRE.

I. JUIN

1786.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Etudes de la Nature, par Jacques-Henri-Bernardin de Saint-Pierre. A Paris, chez Didot; à Liege chez Lemarié, 1785. 3 vol. in-12.*

C'est avec raison que l'auteur de cet ouvrage savant, éloquent, judicieux (a), a pris pour épigraphe *Miseris succurrere disco*. Les vérités qu'il y a établies & qu'il exprime

---

(a) C'est à regret que j'en parle si tard; des matières depuis longtems accumulées, & d'autres que par certaines considérations je ne  
M a    pouvois

me avec autant de grace que d'énergie, sont effectivement le plus sûr & le plus doux secours qu'on puisse offrir à la pauvre humanité. Il répond d'abord aux objections faites contre la Providence : il examine ensuite l'existence de quelques sentimens qui sont communs à tous les hommes, & qui suffisent pour reconnoître dans tous les ouvrages de la Nature les loix de la sagesse & de la bonté divine. Il fait enfin l'application de ces loix au globe, aux plantes, aux animaux & aux hommes. Tel est le plan général de l'ouvrage.

L'auteur fait d'abord sur les Athées une réflexion aussi juste que piquante. Avant de montrer en détail les erreurs de ces tristes spéculateurs, il en fait remarquer l'ingratitude & la met en contraste avec la disposition du peuple pauvre & laborieux. C'est une espèce de commentaire plein de justesse, d'énergie, d'idées vives & pittoresques, de ce passage de Moÿse au chap. 32 du Deutéronome : *Incrassatus, impinguatus, dilatus dereliquit Deum factorem suum & recessit a Deo salutari suo.* " Si ces murmures, dit M<sup>r</sup>. de St. P. en parlant de ceux, qui accusent la Providence, venoient de

*Voyage  
aux isles de  
France & de  
Bourbon.*

pouvois différer, en ont renvoyé l'annonce jusqu'à la date actuelle. — J'ai déjà eu occasion de faire l'éloge d'un autre ouvrage de l'auteur, moins étendu mais très-bien écrit, plein de sentimens & d'agréables détails. Octob. 1773, p. 247.

„ quelques pauvres matelots exposés sur la  
 „ Mer à toutes les révolutions de l'atmos-  
 „ phere, ou de quelque payfan accablé de  
 „ mépris de la société qu'il nourrit, je ne  
 „ m'en étonnerois pas. Mais nos Athées sont  
 „ pour l'ordinaire bien à l'abri des injures  
 „ des élémens, & sur-tout de celles de la  
 „ fortune. La plupart même d'entr'eux n'ont  
 „ jamais voiaagé. Quant aux maux de la so-  
 „ ciété, ils ont bien tort de s'en plaindre,  
 „ car ils jouissent de ses plus doux homma-  
 „ ges, après en avoir rompu les liens par  
 „ leurs opinions... C'est un phénomène mo-  
 „ ral qui m'a paru longtems inexplicable,  
 „ de voir, dans tous les siècles, l'Athéisme  
 „ naître chez tous les hommes qui ont le  
 „ plus à se louer de la nature. C'est dans  
 „ le luxe de la Grece & de Rome, au sein  
 „ des richesses de l'Indostan, du faste de  
 „ la Perse, des voluptés de la Chine, &  
 „ de l'abondance des capitales de l'Europe,  
 „ qu'ont paru les premiers hommes qui  
 „ ont osé nier la Divinité. Au contraire,  
 „ les Tartares sans azyle, les Sauvages de  
 „ l'Amérique toujours affamés, les Nègres  
 „ sans prévoiance & sans police; les habi-  
 „ tans des rudes climats du Nord, comme  
 „ les Lapons, les Esquimaux, les Groen-  
 „ landois, voient les dieux par-tout, jus-  
 „ ques dans les cailloux. — Par tout pais  
 „ les pauvres se levent matin, travaillent à  
 „ la terre, vivent sous le ciel & dans les  
 „ champs. Ils sont pénétrés de cette puis-  
 „ sance active de la nature qui remplit l'uni-

„ vers. Mais leur raison affaiblie par le mal-  
 „ heur, & distraite par les besoins journal-  
 „ liers, n'en peut pas supporter l'éclat. Elle  
 „ s'arrête, sans se généraliser, aux effets sen-  
 „ sibles de cette cause invisible. Ils croient,  
 „ par un sentiment naturel aux âmes foibles,  
 „ que les objets de leur culte seront à leur  
 „ disposition dès qu'ils seront à leur portée...  
 „ Les riches, au contraire, prévenus dans  
 „ tous leurs besoins par les hommes, n'at-  
 „ tendent plus rien de Dieu. Ils passent leur  
 „ vie dans leurs appartemens, où ils ne voient  
 „ que des ouvrages de l'industrie humaine,  
 „ des lustres, des bougies, des glaces, des  
 „ secrétaires, des chiffonniers, des livres,  
 „ de beaux-espits. Ils viennent à perdre in-  
 „ sensiblement de vue la nature, dont les  
 „ productions d'ailleurs leur sont presque tou-  
 „ jours présentées défigurées, ou à contre-  
 „ faison, & toujours comme des effets de  
 „ l'art de leurs jardiniers ou de leurs ar-  
 „ tistes. „

M<sup>r</sup>. de St. Pierre écarte des *Etudes de la*  
*Nature* toutes les spéculations inutiles, les  
 explications hypothétiques, ces combinaisons  
 pénibles & pour l'ordinaire peu justes qui  
 tendent à généraliser les phénomènes les plus  
 admirables par quelque théorie sèche & mo-  
 notone; il parle de la grandeur de la nature, de  
 ses opérations & de l'étonnante variété de ses  
 productions avec autant de circonspection que  
 d'intérêt; il convient qu'un voile impénétrable  
 couvre d'ombres mystérieuses le travail de la  
 nature, que nous sommes loin de parvenir à

le déchirer, que toutes nos méthodes sont vaines ou fausses, que nos livres sur la nature n'en font que le roman, & nos cabinets que le tombeau. " La nature, dit-il, est la source  
 „ de tout ce qu'il y a d'ingénieux, d'utile,  
 „ d'aimable & de beau. En lui appliquant  
 „ de force les loix que nous imaginons, ou  
 „ en étendant à toutes ses opérations celles  
 „ que nous connoissons, nous en masquons  
 „ de plus admirables que nous ne connoissons  
 „ pas. Nous ajoutons au nuage dont elle  
 „ voile sa divinité, celui de nos erreurs....  
 „ Pour bien juger du spectacle magnifique  
 „ de la nature, il faut en laisser chaque ob-  
 „ jet à sa place & rester à celle où elle nous  
 „ a mis. „

C'est sur-tout de l'ordre & de l'harmonie qui regnent dans toutes les parties de la nature & dans chaque espece de ses productions, que l'auteur tire ses principaux argumens contre les philosophes de nos jours; par-tout, à la place des causes purement physiques qui font végéter les plantes, qui donnent naissance à certains animaux & les entretiennent dans les divers climats, il nous montre une Providence bienfaisante qui veille sur tout ce qui existe, qui le féconde & le nourrit. L'expérience journaliere détruit ces loix générales que nos savans ont imaginées, & qu'ils regardent, pour ainsi dire, comme la théorie de la création. " Les plantes, dit-on, sont des corps mécaniques.  
 „ Essayez de faire un corps mince, aussi tendre, aussi fragile que celui d'une feuille

29 qui résiste des années entières aux vents,  
 29 aux pluies, à la gelée & au soleil le plus  
 29 ardent. Un esprit de vie indépendant de  
 29 toutes les latitudes régit les plantes, les  
 29 conserve & les reproduit. Elles réparent  
 29 leurs blessures & elles recouvrent leurs  
 29 plaies de nouvelles écorces. Les pyramides  
 29 de l'Egypte s'en vont en poudre, & les  
 29 graminées du tems des Pharaons subsistent  
 29 encore. 29

L'auteur s'étend ensuite sur l'identité &  
 l'immutabilité de l'espece humaine, & la  
 met en opposition avec les variétés incroya-  
 bles qui différencient toutes les especes ani-  
 males & végétales. " Il n'y a point de ra-  
 29 ces de nains ni de géans. Ceux que l'on  
 29 montre aux foires, sont de petits hom-  
 29 mes raccourcis, ou de grands hommes  
 29 efflanqués, sans proportion & sans vigueur.  
 29 Ils ne se reproduisent ni dans leur petitesse  
 29 ni dans leur grandeur, quelques tentatives  
 29 que plusieurs princes aient faites pour y  
 29 réussir, entre autres, le feu Roi de Prusse,  
 29 Frédéric I. D'ailleurs sortent-ils assez des  
 29 proportions de l'espece humaine, pour être  
 29 appellés des nains & des géans? Y a-t-il  
 29 seulement entre eux la même différence  
 29 qu'entre un petit cheval de Sardaigne &  
 29 un grand cheval brabançon, qu'entre un  
 29 épagneul & un de ces grands chiens  
 29 danois, qui courent devant nos carrosses?  
 29 Toutes les nations ont été & sont encore  
 29 de la même taille, à peu de différence  
 29 près. J'ai vu des momies d'Egypte, & des

„ corps de guanges des îles Canaries, en-  
 „ veloppés dans leurs peaux. J'ai vu tirer  
 „ à Malte, d'un tombeau creusé dans le roc  
 „ vif, le squelette d'un Carthaginois, dont  
 „ tous les os étoient violets, & qui reposoit  
 „ là, peut-être, depuis le regne de Didon.  
 „ Tous ces corps étoient de la grandeur  
 „ commune \* „. La raison que l'auteur donne  
 „ de cette égalité dans la mesure du corps  
 „ humain, est très-solide & parfaitement conforme  
 „ à la sagesse de la Providence ordina-  
 „ trice & conservatrice de toutes choses. “ Des  
 „ variétés de grandeur eussent détruit, dans  
 „ l'ordre physique, les proportions de l'homme  
 „ avec l'universalité de ses ouvrages, &  
 „ eussent entraîné, dans l'ordre moral, des  
 „ conséquences encore plus dangereuses, en  
 „ affermissant sans retour les plus petites es-  
 „ peces d'hommes aux plus grandes. „  
 „ Les autres différences que des voyageurs  
 „ superficiels ont prétendu observer dans la race  
 „ humaine, ne trouvent pas plus de faveur chez  
 „ M<sup>r</sup>. de St. Pierre. “ Autant la nature a af-  
 „ fecté de variété dans les especes d'animaux  
 „ du même genre, quoiqu'ils habitassent  
 „ le même sol, & qu'ils véussent des mê-  
 „ mes alimens, autant elle a observé d'uni-  
 „ formité dans l'espece humaine, malgré la  
 „ différence des climats & des nourritures.  
 „ On a pris dans quelques individus humains  
 „ un prolongement accidentel du coccix pour  
 „ un caractère naturel, & on n'a pas manqué  
 „ d'en conclure une nouvelle espece d'hom-  
 „ mes à queues. Les passions des bêtes peu-

\* Ces mê-  
 mes preu-  
 ves & au-  
 tres. *Car.*  
*phil.* p. 47  
 & suiv.

*Ibid.* p.  
57.

„ vent dégrader l'homme ; mais jamais leurs  
 „ queues , leurs pieds fourchus & leurs cor-  
 „ nes n'ont déshonoré sa noble figure. On  
 „ essaie en vain de le rapprocher de la classe  
 „ des animaux par des passages insensibles.  
 „ S'il y avoit quelque race d'hommes avec  
 „ des formes d'animal , ou quelqu'animal  
 „ doué de la raison humaine , on les mon-  
 „ treroit en public. On en verroit en Euro-  
 „ pe , sur-tout aujourd'hui , que la terre est  
 „ parcourue , par tant de voyageurs éclairés ,  
 „ & que , je ne dis pas des princes , mais des  
 „ joueurs de marionnettes , font apporter vi-  
 „ vans dans nos foires les zébrés si sauvages ,  
 „ les éléphans si lourds , les tigres , les lions ,  
 „ les ours blancs , & jusqu'à des crocodiles  
 „ qu'on a montrés publiquement à Lon-  
 „ dres. „

Les vues générales de l'auteur sur les mon-  
 tres , sur l'irrégularité momentanée que la na-  
 ture met quelquefois dans ses productions , &  
 les fausses conséquences que de mauvais rai-  
 sonneurs ont voulu en tirer , sont pleines  
 d'une logique exacte & décelent l'observa-  
 teur attentif & judicieux. “ Les monstres que  
 „ l'on conserve dans des bocaux d'esprit-de-  
 „ vin , tels que les petits cochons qui ont  
 „ des trompes d'éléphant , & les enfans ac-  
 „ couplés , & à deux têtes , que l'on mon-  
 „ tre dans nos cabinets avec une mysté-  
 „ rieuse philosophie , prouvent bien moins  
 „ le travail de la nature que son interruption.  
 „ Aucun de ces êtres n'a pu parvenir à un

„ développement parfait; & loin de témoi-  
 „ gner que l'intelligence qui les a produits  
 „ s'égaroit, ils attestent, au contraire, l'im-  
 „ muabilité de sa sagesse, puisqu'elle les a  
 „ rejettés de son plan en leur refusant la vie „.  
 Il avoit observé auparavant, qu'on ne voïoit  
 nulle part des monstres vivans. “ J'ai enten-  
 „ du plusieurs fois annoncer dans nos foires,  
 „ des monstres vivans; mais jamais je n'ai  
 „ pu parvenir à en voir un seul, quelque  
 „ peine que je me sois donnée „. Il montre,  
 par des exemples, que ce qu'on annonçoit  
 comme des monstres ne tomboit pas sous cette  
 dénomination \*.

\* *Ibid.* p.  
45 & suiv.

M<sup>r</sup>. de St. P. ne croit pas à ces révolutions  
 du globe, dont certains esprits systématiques  
 nous bercent depuis quelque tems. Tout est  
 comme il a toujours été, & tout étoit autre-  
 fois comme il est encore aujourd'hui. “ Je  
 „ pourrois m'étendre sur l'impossibilité géomé-  
 „ trique que notre globe ait pu être détaché  
 „ de celui du soleil par le passage d'une co-  
 „ mete, parce qu'il auroit dû, suivant l'hy-  
 „ pothese même de cette impulsion, être  
 „ entraîné dans la sphaere d'attraction de la  
 „ comete, ou être ramené dans celle du so-  
 „ leil. A la vérité, il est resté dans celle de  
 „ cet astre; mais il n'est pas aisé de con-  
 „ cevoir comment il ne s'en est pas rappro-  
 „ ché davantage, & comment il s'en tient,  
 „ à peu près, à trente-deux millions de lieues,  
 „ quoique rien ne l'empêche de retourner à  
 „ l'endroit d'où il est parti... Je pourrois  
 „ m'étendre encore sur l'impossibilité phy-  
 fique

99 fique que la terre puisse renfermer dans son  
 99 sein tant de matieres hétérogenes, en for-  
 99 tant d'un corps aussi homogene que le so-  
 99 leil; & en faisant voir qu'elles ne peuvent  
 99 en aucune façon être considérées comme  
 99 des débris de matieres solaires & vitrifiables  
 99 ( si tant est que nous puissions avoir une  
 99 idée des matieres d'où sort la lumiere ),  
 99 puisque quelques-uns de nos élémens ter-  
 99 restres, tels que l'eau & le feu, sont abso-  
 99 lument incompatibles... Si la terre se re-  
 99 froidit, le soleil, d'où on la fait sortir,  
 99 doit se refroidir à proportion, & l'affoiblis-  
 99 sement mutuel de la chaleur dans ces deux  
 99 globes, doit se manifester de siècle en  
 99 siècle, au moins à la surface de la terre,  
 99 dans les évaporations des mers, dans la  
 99 diminution des pluies, & sur-tout dans  
 99 la destruction successive d'un grand nom-  
 99 bre de plantes, qu'un simple affoiblissement  
 99 de quelques degrés de chaleur fait périr au-  
 99 jourd'hui lorsqu'on les change de climat.  
 99 Cependant, il n'y a pas une seule plante  
 99 de perdue de celles qui étoient connues  
 99 de Circé, la plus ancienne des botanistes,  
 99 dont Homere nous a en quelque sorte con-  
 99 servé l'herbier; les plantes chantées par  
 99 Orphée, existent encore avec leurs vertus.  
 99 Il n'y en a pas même une seule qui ait  
 99 perdu quelque chose de son attitude. La  
 99 jalouse Clytie se tourne toujours vers le so-  
 99 leil, & le beau fils de Liriope, Narcisse,  
 99 s'admire encore sur le bord des fontai-  
 99 nes \*.

\* Exam.  
 des Epoq.  
 1, 2 & 5  
 Epoq.

Le

Le passage suivant sur la beauté naturelle de la terre & indépendante du travail de l'homme ( quoiqu'elle en reçoive des accroissemens & des perfections ), ne satisfera pas les lecteurs préoccupés des idées dominantes ; mais il n'en est pas moins conforme à l'état réel des choses, telles qu'elles se montrent aux yeux d'un observateur exact. “ Des hommes d'esprit qui  
 „ n'avoient point voyagé, se sont plu à nous  
 „ peindre la terre sortant des mains de la nature, comme si les géans y eussent combattu. Ils nous ont représenté ses fleuves  
 „ vaguans çà & là, ses marais fangeux, les  
 „ arbres de ses forêts renversés, ses campagnes couvertes de roches, de ronces & d'épines, tous ses chemins rendus impraticables, toutes ses cultures devenues l'effort  
 „ du génie. J'avoue que ces tableaux, quoique pittoresques, m'ont quelquefois attiré, parce qu'ils me donnoient de la méfiance de l'Auteur de la nature. On avoit  
 „ beau supposer d'ailleurs qu'il avoit combié l'homme de bienfaits; il avoit oublié un de nos premiers besoins, s'il avoit  
 „ négligé de prendre soin de notre habitation „. L'auteur réfute ensuite en détail les exemples allégués par des écrivains toujours prêts à généraliser des objets particuliers, & à établir des systèmes confondus par des faits sans nombre. On a voulu juger de l'état du globe entier par les bords de l'Orenoque & de quelques grandes rivières d'Amérique, sans songer que cette même Amérique présentoit des contrées ravissantes, où selon toute apparence

rence la main de l'homme n'a rien opéré. Les Sauvages, comme l'on fait, ne sont pas cultivateurs, le travail & l'industrie agronomique leur sont des choses fort étrangères; cependant la province de Kentuke enchante M<sup>r</sup>. James Bride le premier homme blanc qui en eut connoissance \* en 1754. C'étoit dès-lors une des plus belles contrées de l'Amérique-septentrionale & peut-être du monde entier. M<sup>r</sup>. de St. Pierre cite d'autres exemples également propres à réfuter par voie de fait l'idée hideuse qu'on prétend nous donner de la terre inculte (a). Il fait voir que le débordement des fleuves américains dont on étoit

\* Hist. de.  
Kentuke. p.  
3.

---

(a) Sans pressentir qu'un jour un auteur aussi distingué donneroit à cette observation un développement agréable & satisfaisant, je l'ai énoncée tout simplement, mais d'après la conviction de mes yeux, dans l'*Examen critique de l'histoire naturelle de Mr. de Buffon*. Luxembourg 1773, p. 23. Je conclusois que l'illustre naturaliste « n'avoit pas vu l'état actuel de la nature dans les pays les plus déserts & les plus inaccessibles à l'industrie humaine ». On pourroit même dire qu'il n'avoit pas dans ce moment une idée juste de la marche de la nature dans la destruction & la reproduction successive des êtres. Il nous peint (t. XII p. XII. XIII) « la nature défigurée par la vétusté, des pins antiques renversés, entassés jusqu'aux nues, & le germe de la végétation étouffé sous ce tas de ruines &c » sans réfléchir que les arbres morts de vétusté sont pourris & consommés avant que les autres ne soient parvenus au même âge; que le produit de terre qui en résulte, ne forme, selon la remarque de Henkel, qu'un très-petit volume; que les animaux herbivores consomment le bois tendre, élaguent les forêts, renouvellent & entretiennent le gazon &c. &c.

1. Juin 1786.

173

ce système, est utile & précieux aux habitans de leurs rives. Il faut lire ce qu'il dit des îles dont la plupart, selon lui, sont faites pour être isolées, & n'ont jamais fait partie du continent. Tout cet article est plein d'images agréables qui respirent la belle & riche nature.

Ce n'est pas aux détails géographiques du globe que M<sup>r</sup>. de St. P. borne ses observations, il considère son état général, les proportions & les rapports de la terre avec la Mer, le flux & le reflux qu'il attribue à la fonte des glaces polaires (a), l'allongement des pôles ou de l'équateur & se déclare pour le sentiment de Cassini, comme j'ai cru devoir le faire également après avoir pesé la chose avec toute l'impartialité dont je me suis trouvé capable \*. " Nous disions, le siècle  
" dernier, que la terre étoit allongée sur ses  
" pôles, & nous assurons aujourd'hui qu'elle  
" y est aplatie. Je ne m'engagerai pas dans  
" l'examen des principes d'où l'on a tiré  
" cette dernière conséquence, & des observa-  
.. tions

\* 15 Janv.  
1780, p. 109.  
— Exam.  
des Epoq.  
n. 34 ou p.  
45.

(a) Cela paroîtra bien paradoxal, mais il faut lire les raisons de l'auteur dans toute leur étendue. Le flux de la Mer adriatique, tandis que la Méditerranée n'en a point, s'explique sans doute difficilement dans cette hypothèse; mais l'explication en est-elle plus facile dans le système de la pression ou de l'attraction de la lune? Galilée croit faire merveille en dérivant cette réciprocaton de l'Océan du mouvement de la terre. — Ouvrages divers sur cette matière, Janv. 1773, p. 22. — 15 Août 1781, p. 565.

23 tions dont on l'a appuïée. On fait déri-  
 23 ver l'appatiffement de la terre aux pôles  
 23 d'une force centrifuge , à laquelle on attri-  
 23 bue fon mouvement même dans les cieus ,  
 23 quoique cette prétendue force qui a donné  
 23 plus de diametre à l'équateur de la terre,  
 23 n'ait pas la force d'y élever une paille en  
 23 l'air. On a vérifié , dit-on , l'appatiffement  
 23 des pôles , par les mefures de deux degrés ter-  
 23 restres , prises à grands fraix , l'une au Pérou  
 23 près de l'équateur, & l'autre en Laponie, dans  
 23 le voisinage des cercles polaires. Ces expé-  
 23 riences ont fans doute été faites par des favans cé-  
 23 lebres. Mais des favans auffi célèbres avoient  
 23 prouvé d'après d'autres principes , & par  
 23 d'autres expé-riences , que la terre étoit al-  
 23 longée fur ses pôles. Caffini évalue à 50  
 23 lieues la longueur dont l'axe de la terre  
 23 surpasse ses diametres, ce qui donne à cha-  
 23 cun des pôles 25 lieues d'élévation fur  
 23 la circonférence du globe. Nous nous ran-  
 23 gerons à l'opinion de ce fameux astronome,  
 23 si nous nous en rapportons au té-  
 23 moignage de nos yeux , puisque l'ombre  
 23 de la terre paroît ovale fur ses pôles dans  
 23 les éclipses centrales de lune , comme l'ont  
 23 observé Tycho-Brahé & Kepler. Ces noms-  
 23 là en valent bien d'autres. »

Ce n'est point où s'arrête la répugnance  
 de l'auteur à croire aux systêmes de vogue.  
 En examinant les loix que des physiciens fa-  
 meux ont regardées comme celles de la nature,  
 M<sup>r</sup>. de Saint-Pierre porte sa critique ou si  
 l'on veut , ses doutes un peu loin : du moins  
 bien

1. Juin 1786.

177

bien des gens en jugeront ainsi en lisant le passage suivant, qui, vu le genre de scepticisme dont je suis moi-même atteint sur cette matière, n'a rien du tout qui puisse m'étonner. " Il est aisé d'appercevoir que la plupart des loix que nous avons données à la nature, ont été tirées tantôt de notre foiblesse, & tantôt de notre orgueil. J'en prendrai quelques-unes au hasard parmi celles que nous regardons comme les plus certaines. Par exemple. nous avons jugé que le soleil devoit être au centre des planetes pour en diriger le mouvement, parce que nous sommes obligés de nous mettre au centre de nos affaires pour y avoir l'œil. Mais, si dans les spheres célestes, le centre appartient naturellement aux corps les plus considérables, comment se fait-il que Saturne & Jupiter, qui sont beaucoup plus gros que notre globe, soient à l'extrémité de notre tourbillon ? (a)

" Comme la route la plus courte est celle qui nous fatigue le moins, nous avons conclu de même que ce devoit être celle de la nature. En conséquence, pour épargner au soleil environ 90 millions de lieues, qu'il devoit parcourir chaque jour pour nous éclairer, nous faisons tourner la terre sur son axe (b). Cela peut être ainsi ;

---

(a) Autres irrégularités, inconséquences & anomalies, *Observ. phil.* Ent. 3. p. 125

(b) Cette raison commence à perdre beaucoup de son poids.  
I. Part. N coup

29 mais si la terre tourne sur elle-même, il  
 30 doit y avoir une grande différence dans  
 31 l'espace que parcourent deux boulets de  
 32 canon tirés en même tems, l'un vers l'O-  
 33 rient, & l'autre vers l'Occident; car le

L'Auteur  
 de la Natu-  
 re Par Mr.  
 Clement de  
 Boissi. T. 1.  
 p. 94 (voyez  
 le Journ. du  
 1 Oct. 1783,  
 p. 157).

\* Tours  
 incroyables  
 que lui fait  
 faire le  
 newtonien  
 Lambert.  
 Dernier  
 Journ. p.  
 98 & suiv.

coup de sa vogue. Un auteur moderne moins  
 facile que Mr. de St. Pierre, ne la laisse point  
 passer sans critique. " La plus grande diffi-  
 culté contre le mouvement des aîtres au-  
 tour de la terre, est que ce mouvement  
 seroit inconcevable par sa rapidité. Mais  
 en faisant tourner la terre autour du soleil,  
 il faut que nous fassions chaque jour près  
 de deux cents millions de lieues. Quand on  
 est obligé d'admettre une pareille vitesse  
 avec une précision infinie, pourquoy héssi-  
 ter sur la possibilité de mouvemens beau-  
 coup plus rapides? Les raisons du soleil font  
 bien trente-trois millions de lieues en sept  
 minutes pour parvenir à la terre. C'est en-  
 core un mouvement bien plus rapide que  
 celui que le soleil fait en tournant autour  
 de nous \*. Pourquoi, foibles créatures que  
 nous sommes, chercher à décharger de  
 si peu de chose une Puissance infinie? Di-  
 sons, dans le transport de la plus vive ad-  
 miration, que rien n'est impossible à celui  
 qui a tout créé; & que les difficultés, plus  
 ou moins grandes, ne sont jamais un mo-  
 tif de choisir dans ses ouvrages un plan plu-  
 tôt qu'un autre. Des créatures doivent cher-  
 cher les plans dont l'exécution est la plus  
 facile; mais rien de plus indigne de Dieu;  
 il veut & tout est fait: il remuera les astres  
 les plus vastes, avec la même facilité qu'il  
 fait entrer les raisons de lumière dans les  
 yeux d'un ciron, & qu'il opere dans l'esto-  
 mac du plus petit des êtres la digestion  
 des alimens qui lui sont destinés. Je crois  
 en Dieu tout-puissant, créateur du ciel &  
 de la terre. Quoique cela ne soit pas essen-  
 ,, ciel

1. Juin 1786.

179

20 Premier va avec le mouvement de la terre,  
20 & le second va en sens contraire. Pen-  
20 dant qu'ils sont tous deux en l'air, &  
20 qu'ils s'éloignent l'un de l'autre, en par-  
20 courant chacun six mille toises par minu-  
20 te, la terre, pendant la même minute,  
20 devance le premier, & s'éloigne du se-  
20 cond, avec une vitesse qui lui fait parcou-  
20 rir seize mille toises; ce qui doit mettre  
20 le point de leur départ à vingt-deux mille  
20 toises en arriere du boulet qui va à l'Oc-  
20 cident, & à dix mille toises en avant de  
20 celui qui va vers l'Orient. „

20 „ J'ai proposé cette objection à un habi-  
20 le astronome qui en fut presque scandalisé.  
20 Il me répondit, suivant la coutume de  
20 nos docteurs, qu'elle avoit déjà été faite,  
20 & qu'on y avoit répondu. Enfin, com-  
20 me je le priai d'avoir pitié de mon igno-  
20 rance, & de me donner quelque solution,  
20 il me cita l'expérience prétendue d'une balle  
20 qu'on laisse tomber du haut du mât d'un  
20 vaisseau à la voile, & qui retombe précé-  
20 sément au pied du mât malgré la course  
20 du vaisseau. „ La terre, „ né dit-il, em-  
20 „ porte

---

20 „ ciel pour la foi, je préfère l'auguste sim-  
20 plicité de la physique de Moïse. Tous les  
20 ouvrages de Dieu y paroissent avoir été  
20 faits pour l'homme, & il est plus naturel  
20 que le flambeau tourne autour de ceux qu'il  
20 doit éclairer, qu'il n'est vraisemblable que  
20 ceux qui doivent être éclairés, tournent  
20 autour du flambeau. Les savans préfèrent de  
20 tourner autour du soleil. „

„ porte de même dans son mouvement de  
 „ rotation les deux boulets. Si on les tiroit  
 „ perpendiculairement, ils retomberoient  
 „ précisément au point d'où ils sont partis.  
 „ Comme les axiomes ne coûtent rien, &  
 „ qu'ils servent à trancher toutes sortes de  
 „ difficultés, il ajouta celui-ci : le mouve-  
 „ ment d'un grand corps absorbe celui d'un  
 „ petit. Si cet axiome est véritable, lui  
 „ répondis-je, la balle tombée du haut du  
 „ mât d'un vaisseau à la voile, ne doit pas  
 „ retomber au pied du mât ; son mouvement  
 „ doit être absorbé, non par celui du vais-  
 „ seau, mais par celui de la terre qui est  
 „ un bien plus grand corps. Elle doit obéir  
 „ uniquement à la direction de la pesanteur ;  
 „ & ; par la même raison, la terre doit ab-  
 „ sorber le mouvement du boulet qui va avec  
 „ elle vers l'Orient, & le faire rentrer dans  
 „ le canon d'où il est sorti. „

„ Je ne voulus pas pousser plus loin cette  
 „ difficulté (a) ; mais je restai, comme il

(a) Et pourquoi ne pas la *pousser plus loin* ?  
 On pointé sur la terre un canon verticalement,  
 le boulet retombe dans la bouche du canon :  
 eh bien ! qu'on fasse la même chose dans un  
 vaisseau en pleine course, &, comme nous  
 l'avons déjà dit \*, la belle expérience de la  
 pierre & du mât sera confondue. . . . Et qu'on  
 ne dise pas que la terre, à raison de sa masse,  
 a plus de mouvement, plus de force commu-  
 nicative que le vaisseau ; car elle a aussi plus  
 de rapidité & de vitesse : & de plus, cette ré-  
 ponse décèleroit l'illusion de la comparaison  
 si longtems employée, d'une pierre qui tombe  
 du haut du mât.

\* *Obs. phil.*  
 p. 116.

1. Juin 1786.

181

19 m'est souvent arrivé après les solutions  
29 les plus lumineuses de nos écoles, encore  
29 plus *perplex* que je ne l'étois auparavant.  
29 Je doutois non-seulement d'un système &  
29 d'une expérience, mais qui pis est, d'un  
29 axiome. . . . Je ne crois pas du tout que  
29 ce système soit celui de la nature, &  
29 qu'elle ait révélé les causes du mouvement  
29 des astres à des hommes qui ne savent  
29 pas comment se remuent leurs doigts. „

On comprend sans peine que dans l'esprit de bien des gens, cette maniere de juger une hypothese singulierement accréditée & devenue pour les savans du siècle une assertion d'une évidence irrésistible, suffira pour les prévenir contre tout l'ouvrage; quelques beautés & quelques importantes observations qu'il renferme. Car d'avoir seulement quelques doutes, modestes & circonspécts, sur le mouvement de la terre, c'est un *péché philosophique* qui ne se pardonne pas. Je dis avoir *quelques doutes*; car cela seul suffit pour provoquer des anathemes dont je puis bien dire *quorum pars magna fui* (a). Il est faux

---

(a) On a vu dans le tems les traverses que m'avoit suscité un homme célèbre pour empêcher l'impression de mes *Observations philosophiques*, l'humeur qu'il en avoit prise, & le refus persévérant qu'il oppoisoit comme censeur royal à l'approbation \*. Il est toutes fois certain que ces *Observations* ne contenant rien de contraire à la religion, aux mœurs, au gouvernement &c, mon erreur, fût-elle physiquement ou géométriquement révoltante, ne devoit

du reste (qu'on me permette de saisir cette occasion de réfuter la calomnie) il est faux que j'aie jamais nié le mouvement de la terre; j'ai dit seulement, & je crois l'avoir bien prouvé, que ce mouvement n'étoit pas démontré; & en cela j'ai été parfaitement de l'avis des plus illustres & des plus zélés Coperniciens (a). Seroit-ce un crime de ne pas

devoit pas en empêcher l'impression. Et quand des ordres supérieurs eurent rendu cette résistance inutile, il prévint le public par une critique violente quatre mois avant que l'impression fut finie. Cependant lorsque cette critique parut avec la réfutation à côté de l'approbation qui fut enfin donnée, le savant astronome ne repliqua pas un mot. Ce qui acheva de me persuader que mes torts n'étoient pas bien saillans. . . . Du reste, il y a des étrangers qui me traitent encore plus durement; & si je puis en juger par une lettre récemment reçue de W., mes affaires ne vont pas bien dans ce pais-là. *Est hic*, me dit ce correspondant, *philosophiæ professor, vir profundè doctus; hic tuas legit ephemerides. . . . At tunc tibi succenset, quando systema copernicanum à te impugnari videt, aut quandò ea, quæ in tuo libro Observations philosophiques refellenda sumis, meminit. Hunc tamen librum (Observations philos.) diù abominabilem pronunciat optatque ut is nunquam lucem aspexisset, ex alterâ parte &c. . . .* J'avoue que toutes les fois que je vois, contre des choses d'ailleurs purement philosophiques, des sorties aussi véhémentes, je me préviens toujours pour l'objet qui provoque un zèle si inquiet & si âpre; je me rappelle ces paroles de Ménippe: *Vous vous fâchez; vous avez donc tort?*

(a) Observ. philos. pag. 138. — Argument invincible

être plus ardent à soutenir un système que ses plus dévoués partisans ne l'ont été ? — Aujourd'hui que de célèbres écrivains ne rougissent pas d'avouer la même incertitude, la même opposition à la prétendue démonstration, je gagne un peu plus d'assurance, & j'ose dire plus clairement que l'article de la parallaxe annuelle qui devrait être au moins quelque chose dans l'hypothèse copernicienne, & qui après toutes les charlataneries de quelques astronomes est toujours parfaitement nulle, doit être considéré comme une pierre d'achoppement pour les défenseurs de ce système (a). M<sup>r</sup> de la Lande & M<sup>r</sup>.

invincible contre la prétendue démonstration. *Ibid.* p. 121. — Art. COPERNIC dans le *Dict. hist.*

(a) C'est de ce défaut de parallaxe que naît l'indispensable nécessité de reconnoître l'exotique & révoltante grandeur des étoiles fixes, devenues égales ou même beaucoup supérieures à l'orbite annuel de la terre : de manière que l'extrême vitesse des globes célestes, regardés comme le tombeau du système de Ticho, est en quelque sorte compensée par l'absurdité de leur masse dans celui de Copernic. Autrefois les Coperniciens convenoient franchement de cette vérité. Ticho cite particulièrement l'aveu du célèbre Rothmann (*Lett. astron.*, t. I, p. 192) : *Memini inter alia mihi dixisse, si copernicæ hypothesis in rei veritate constaret, necessarium fore, ut pleræque affixæ stellæ totum annum orbem, seu spheram solis suâ verâ quantitate superarent, antequàm tam inexhaustâ distantia, qualem illis necessariò Copernici attribuit ratiocinatio, visibilem iis concedere quantitatem.* Comme cet argument est fondé sur la

Herschel l'ont eux-mêmes considérée comme telle, & cela d'après les observations les plus récentes & les moins suspectes de déguisement. Car c'est-là le point de vue qui leur a fait

défaut de parallaxe, combiné avec le diamètre apparent des étoiles, ceux qui ont voulu s'en débarrasser ont d'abord soutenu la parallaxe; l'erreur étant reconnue, ils se sont jetés sur le diamètre qu'ils ont diminué tant qu'ils ont pu. Voyant que les anciennes mesures ne s'accordoient pas avec leurs arrangemens, ils ont eu soin d'en rabattre les uns plus, les autres moins. Gassendi veut qu'on s'en tienne à 10'', Hortensius à 8'', Galilée à 5''. Kepler après s'être déclaré pour 4', à l'égard de Sirius, & pour 3' quant aux autres étoiles de la première grandeur, s'est ravisé & s'est tenu pendant quelque tems à 6'', enfin à zéro. Cassini opine fortement pour 5''; Mr. de la Lande reconnoît seulement une fraction de seconde (Abr. d'astron. n. 768), il assure que c'est la découverte des lunettes qui a réduit le diamètre des étoiles à une si petite mesure (n. 404) & avertit cependant (n. 769) que dans les lunettes il a 5 à 6''... A quoi s'en tenir après tout cela?... Cependant en acquiesçant aux calculs les plus modernes qui ont le plus diminué ce diamètre, l'argument subsiste toujours pour quiconque n'est point préoccupé d'idées contraires. Mr. de la Lande en disant que le diamètre des étoiles n'a pas une seconde (Astr. n. 2228, Abr. d'astron. n. 768), n'ose pas dire qu'il se réduit à zéro; parce qu'il résulte de ses principes qu'il a au moins  $\frac{1}{4}$ ''. Cependant il déclare absolument nulle la parallaxe annuelle (Astron. n. 2221); en même tems il assure que quand même la parallaxe seroit égale au diamètre, l'étoile seroit plus grande que le rayon de l'orbe annuel (n. 2229). Voilà une assertion bien claire, & bien peu suspecte à la déclaration de Rothmann.

1. Juin 1786.

185

supposer le plaisant mouvement du soleil & de tout le système planétaire \* ; & pour qu'on ne doutât pas de la raison du chemin que l'on faisoit faire tout-à-coup à ce soleil jadis si immobile, M<sup>r</sup>. Herschel a eu soin de nous avertir que *ce mouvement solaire n'étoit pas moindre que celui de la terre dans son orbite annuelle*. Moïennant cela la parallaxe annuelle doit s'annuller sans doute ; mais le moïen est un peu violent & étrangement opposé à la simplicité & à l'uniformité tant vantées du système de Copernic ; il passe en complication & en échafaudage toute la surcharge reprochée à la pénible hypothese de Ptolomée.

\* 1 Juillet  
1783, p. 384.

*La suite l'ordinaire prochain.*



*Géographie universelle, suivie d'un traité de la sphere ; par le P. Buffier. Edition revue, corrigée & assortie à l'état géographique & politique actuel du globe terrestre, par Mr. l'abbé D\* S\*\* ; & enrichie de 21 cartes. A Liege chez Lemarié. 1785 1 vol. in-12. Prix 2 liv. 15 s. rel. en bazane sans enluminure ; 4 liv. 10 s. rel. en veau & enlum.*

**J**E ne puis mieux faire connoître l'utilité de cette nouvelle édition que par l'idée qu'on nous en donne dans la préface, & qui m'a paru parfaitement juste. " Les hommes instruits des vrais moïens de développer

29 l'intelligence des jeunes gens, conviennent  
 29 que relativement à la géographie, on ne  
 29 peut rien leur présenter de mieux que  
 29 l'ouvrage du P. Buffier. Court, clair, mé-  
 29 thodique, il comprend tous les avantages  
 29 qu'un livre élémentaire peut avoir. Les  
 29 vers techniques, il est vrai, font une es-  
 29 pece de grimoire, qui fatigue & desseche  
 29 la mémoire plutôt qu'il ne l'aide (a):  
 29 on auroit bien voulu les retrancher dans  
 29 cette édition, mais ils servent en quel-  
 29 ques sorte de fil & de direction pour fai-  
 29 sir l'ordre & la suite des matieres; l'au-  
 29 teur en aiant fait en quelque sorte le lien

(a) Dans une note relative à cette observa-  
 tion, l'éditeur développe & confirme une es-  
 pece d'exception que nous n'avons fait qu'indiquer\*.  
 \* 15 Sept. 779, p. 90. « En général, dit-il, les vers techniques sont  
 un mauvais moyen d'apprendre; on doit les  
 employer tout au plus dans l'enseignement des  
 langues: le mot, le genre, le régime &c,  
 faisant tout l'objet de la leçon, elle peut être  
 toute entière renfermée dans un vers. De plus,  
 cette science n'aïant aucune règle naturelle;  
 mobile, arbitraire, & dépendant uniquement  
 des caprices de l'usage; aride par elle-même,  
 & dénuée des ressources de l'imagination  
 comme de celles du jugement; elle ne perd  
 rien à être consignée dans de mauvais vers,  
 dont la cadence connue sert à placer dans la  
 mémoire une multitude de préceptes sans suite  
 & sans lien. Il n'en est point ainsi de la géo-  
 graphie, de l'histoire, & d'autres sciences  
 qu'on a voulu asservir à des méthodes ingra-  
 tes, squeleteuses, inutilement & déraisonnable-  
 ment pénibles, & totalement décourageantes  
 pour la jeunesse. »

1. Juin 1786.

187

„ de son ouvrage & une espece de réclame  
„ dont la suppression nuirait à l'ensemble :  
„ il suffira d'avertir les jeunes lecteurs de  
„ ne pas s'y arrêter plus qu'il ne faut. „

L'éditeur s'étend ensuite sur la méthode adoptée dans l'*Aelas des Enfans*, en fait voir les inconvéniens & les fâcheux effets \*. Il finit par rendre compte de son travail avec autant de modestie que de vérité. Ses connoissances particulieres dans ce genre, dont il a déjà donné des preuves \*, l'ont mis à même de ne rien promettre de trop. “ Quant

\* 15 Sept.  
1779, p. 28.

\* 15 Juin  
1778, p. 252.

„ aux changemens qu'on a faits dans cette  
„ édition, on espere que les lecteurs intelli-  
„ gens en seront satisfaits. Ils trouveront  
„ l'ouvrage non-seulement assorti à l'état ac-  
„ tuel des choses, mais soigneusement cor-  
„ rigé, augmenté, réformé, selon que les  
„ circonstances l'exigeoient. La meilleure  
„ preuve que nous espérons voir de l'utilité  
„ de ce travail, c'est la facilité & la promptitude  
„ avec laquelle les jeunes gens acquerront la  
„ connoissance si nécessaire & si agréable de  
„ notre habitation terrestre. „

Les cartes, au nombre de 21, ont été gravées avec soin; elles sont moins chargées & moins confuses que dans les éditions précédentes, & de plus très-bien enluminées, ce qui non-seulement les rend agréables à la vue, mais contribue infiniment, à l'égard des enfans sur-tout, à donner des différentes provinces, de leur étendue & de leur situation respectives, une idée nette, prompte & durable.

Lettre de M<sup>r</sup>. L\*\* C. de H. à l'auteur du  
Journal.

\* M. de  
Fr. 27 Août  
1785, p. 147.

**J**E viens de lire dans le *Mercure de France* \* le passage suivant sur le fameux vin de Tokai. "Beaucoup de gens ont prétendu que ces derniers ne se vendent jamais, & que l'Empereur seul en possédoit & en faisoit des présens; mais cela est faux, la dénomination de vin de Tockai date de la régence du prince Ragoczi, qui avoit à Tockai une cave où étoient conservés les meilleurs vins de Hongrie; ainsi quand ce prince demandoit qu'on servît à sa table du vin exquis, on alloit prendre du Tockai, c'est-à-dire, des vins de la cave de Tockai. Il existe à la vérité un côteau appelé autrefois *Tockai*, & connu aujourd'hui sous le nom de Thérésienberg, qui produit de très-bon vin; mais le meilleur vin de Hongrie vient des vignes de Szarwasch; ces vins & ceux de Talya, de Mada, de Tartzal, de Toctchwa, de Benye, de Schatorellya, de Kereftur & de Liska, passent tous dans la Hongrie pour des vins de Tockai". Je crois avoir quelque raison de douter de l'exaëtitude de cet exposé, & vous prie de vouloir dans un moment de loisir me dire si mon doute est fondé. Je suis &c.

RÉPONSE. Le vin de Tokai aiant une qualité particuliere qui le distingue des autres vins de Hongrie, la force réunie à la douceur

I. Juin 1786.

189

ceur & à la salubrité, & un goût sur lequel il n'est guere possible de se méprendre, je ne vois pas comment la dénomination du vin de Tokai ne dateroit que de la régence du prince Ragoczi, puisque ces vignes étoient cultivées longtems auparavant (a) & produisoient le même vin. Le *Thérésienberg* n'est pas le côteau de Tokai qui est à 4 lieues de-là. Thérésienberg, ainsi nommé d'une chapelle que feue l'Impératrice y a fait bâtir en l'honneur de Ste. Thérèse, est à Talya; & c'est à cette montagne que faisoit allusion le Pape Benoit XIV qui avoit un peu de goût pour les calembours, lorsqu'ayant reçu de l'Empereur François quelques pieces de vin de Tokai, il dit après en avoir goûté:

*Summum Pontificem talia vina decet.* (b)

Je dis vin de Tokai, car quoique Tokai ait son vin propre, comme c'est le bourg le plus considérable du canton où croît le vin de cette espece, il lui donne son nom. Ce canton est très-étendu, & comprend outre un grand nombre de villages, 8 ou plutôt 10

---

(a) L'Empereur Probus paroît avoir été le fondateur de ces vignes, ainsi que de celles de Champagne & de Bourgogne. D'autres pensent qu'il n'en est que le restaurateur & qu'il ne fit que lever la défense que Domitien avoit faite aux Pannoniens & à d'autres peuples de cultiver la vigne.

(b) Peut-être songeoit-il en ce moment au mot d'Horace qui regardoit comme le meilleur vin celui qu'on servoit à la table des Pontifes:

*Mero*

*Tinget pavimentum superbum  
Pontificum potiore cœnis.*

bourgades (a), car au sentiment de plusieurs les vins de Patak & d'Ushelin appartiennent à la classe des vins de Tokai.

Ce qui fait une grande différence entre les vins de Tokai, c'est moins l'année, le terroir & l'exposition, que la manière de le faire; car dans le même endroit & de la même côte on fait quatre sortes de vins (en y comprenant le vin ordinaire). La première est l'essence, c'est le produit volontaire des plus beaux raisins, cueillis avec choix, conservés durant quelques jours, & exposés au soleil quand le tems le permet, car la vendange se fait tard pour leur assurer une parfaite maturité (b): on les met dans de grandes cuves, mais sans les pressurer en aucune sorte, & on recueille ce qui en découle. On les foule ensuite, & le produit de cette opération est l'*Musbruch* (*vinum passum*, vin foulé, *aszszu szölöbor*), qui dans les pays étrangers sert à la table des grands, & qui en Hongrie même est un vin distingué. Car l'essence est si substantieuse & si douce qu'on ne peut guere la boire, & qu'on s'en sert à

---

(a) Tokai, Tarrál, Mad, Talya, Szánto, Keresztur, Liszka, Toltsua. J'écris ces noms selon leur orthographe, défigurée dans le Mercure. Quant à *Szarwasch*, je n'y connois rien, à moins que l'auteur n'entende le comté de Szarwar, où il y a effectivement de bons vins, mais qui n'ont rien de commun avec celui de Tokai.

(b) Lorsque je visitai ce pays en 1767, elle se fit vers la mi-novembre. L'on ne paroit pas y craindre la gelée, soit parce que la nature du raisin lui résiste plus efficacement, soit parce que toute cette contrée est en quelque sorte à l'abri des vents du nord sous la protection du Mont Krapach.

conditionner excellemment d'autres vins ou le Tokai même (a). — On prend ensuite du vin ordinaire, c'est-à-dire, dont les raisins n'ont été ni choisis ni exposés au soleil, qui a été fait selon l'usage général, & qui est la boisson commune du canton (b); on jette ce vin sur les raisins qui ont donné l'essence & l'*ausbruch*, on l'y laisse 15 jours ou 3 semaines, & après la fermentation convenable on le soutire: c'est le *maslâs* (on prononce *maslasch*), qui dans les bonnes années peut être pris pour de l'*ausbruch* par des gens qui ne seroient pas connoisseurs. — On peut consulter sur cet objet une *dissertation* très-bien écrite par M<sup>r</sup>. Samuel Dombi (c); on y

(a) La lie du Tokai communique puissamment son goût à toute espèce de vin, & s'épuise difficilement. Un Hongrois me dit un jour, que c'étoit à une lie de cette espèce que par manière de comparaison le Prophète faisoit allusion dans ce passage du Pseaume 74: *Verumtamen fœx ejus non est exinanita.*

(b) Ce vin ordinaire est très-doux, sain, purgatif pour ceux qui n'y sont pas habitués, & prouve que c'est la nature du raisin plutôt que la manipulation qui donne au vin de Tokai une nature particulière. — Malgré sa douceur, on peut en faire du vinaigre; j'ai du moins vu de l'*ausbruch* qui bien contre l'intention du possesseur, avoit dégénéré en vinaigre excellent. C'est mal à propos que j'ai témoigné quelque doute là-dessus dans le Journal du 1 Décemb. 1785, p. 549. Le passage de mon *itinéraire*, relatif à cet objet, s'étoit effacé de ma mémoire.

(c) *Dissertatio physico-chimico-medica de vino Tokaiensi, a Samuele Dombi, 1758. broch. in-4°.* L'auteur y traite avec autant de solidité que de clarté, de tout ce qui est relatif

prendra l'idée la plus juste & en même tems la plus avantageuse du vin de Tokai. (a)



L'Épingle est le mot de la dernière énigme.

L'Apparence nous trompe : est bien fou qui s'y fie.  
 L'emporte la pièce en mordant ;  
 Du nom de douce, cependant,  
 Quelquefois on me qualifie.

à la nature & aux effets de ce vin fameux.

— De nominibus & loco natali. p. 5. —

De generibus & causis variæ bonitatis. p. 13.

— De principiis chemicis. p. 26. —

De usu in homine sano. p. 34 ; in ægro. p. 45. &c.

(a) Les étrangers qui ne connoissent ce vin que par le goût & des épreuves passagères, s'étonnent quelquefois de sa grande célébrité ; ils seroient moins étonnés s'ils le connoissoient par un usage constant. J'en ai vu des effets qu'on n'eût osé espérer du plus efficace médicament. Donné à propos c'est un contrepoison très-puissant : un homme de ma connoissance empoisonné par des champignons & dont on attendoit incessamment la mort, guérit subitement pour avoir avalé une bouteille de ce vin, mais il porta toute sa vie la trace du poison sur le visage. — Non, ce n'est pas sans raison que considérant le Tokai dans son ensemble, les Hongrois le regardent comme le premier vin du monde. Les plus modestes se contentent de croire qu'on ne doit lui en préférer aucun. *Celeberrimum*, dit Turoczzi, *Europæ universæ Tokainis de montibus vinum, cui an simile orbis præferat, non immeritò dubitant multi.* Hungar. cum suis Reg. p. 209. — Cependant les Ducs de Bourgogne se qualifioient de *Seigneurs des meilleurs vins de la chrèienté*. C'étoit le cas d'avoir la guerre avec les Rois de Hongrie.



## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE (le 15 Avril). Le 6 de ce mois, il fut déclaré, par ordre de la Porte, que Draco-Suzo, jusqu'ici Hofpodar de la Valachie, étoit déchargé du gouvernement de cette province, à cause du mauvais état de sa santé, & qu'il avoit la permission de revenir en cette capitale. Nicolo Mavosevi, interprète du capitán-bacha, doit le remplacer dans ce poste important.

Depuis la mort de la jeune princesse Alem Schach, tout le monde se porte bien au fer-rail. De 14 enfans qu'il avoit, il n'en reste au Grand-Seigneur, que trois, savoir: deux princes, Mustafa & Mahmud, & une princesse nommée Esina.

M<sup>r</sup>. l'ambassadeur d'Espagne a eu avec le grand-visir une longue conférence dont on ignoroit l'objet. On apprit peu après, qu'un Turc avoit eu l'insolence de tirer, sur le ministre de Sa M. Catholique, au moment qu'il se promenoit avec sa famille, un coup de fusil, qui heureusement ne le toucha pas; il retourna à l'instant porter ses plaintes au grand-visir sur un attentat de cette nature; la satisfaction fut prompte & complète; le coupable découvert & arrêté quelques minu-

tes après, subit la mort & son corps fut jetté à la Mer. — L'ambassadeur de France va se rendre aux bains de Pruse, dont on vante beaucoup la salubrité. — Nous apprenons de Raguse que les députés de cette république sont en route, pour apporter au Grand-Seigneur leur tribut ordinaire.

Le nouveau baile de Venise a reçu le 1 de ce mois les complimens des ministres étrangers; le 4, il a eu, avec les cérémonies ordinaires, sa première audience du Grand-Seigneur.

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 12 *Avril*). On disoit, il y a quelques jours, qu'un courier, arrivé de Constantinople, avoit apporté des dépêches de M<sup>r</sup>. Bulgakow, par lesquelles ce ministre demandoit la permission de revenir à Pétersbourg, insistant sur ce que la situation des affaires en Turquie ne lui permettoit plus d'y rester, sans courir les plus grands dangers; qu'on y étoit à la veille d'une révolution, & cette révolution devoit être infailliblement le signal d'une guerre entre les deux Empires. On ajoutoit, qu'immédiatement après la réception de ces dépêches, il s'étoit tenu un conseil, auquel assistèrent & Sa M. l'Impératrice & tous les ministres d'Etat; que le résultat de la délibération fut unanime, pour renvoyer sur le champ un courier à M<sup>r</sup>. Bulgakow, avec l'injonction expresse de quitter Constantinople, sans prendre

1. Juin 1786.

195

être congé & le plus secrètement possible. Aujourd'hui cette nouvelle paroît perdre de son crédit ; ou si elle étoit vraie , il faut croire qu'il est survenu quelque changement qui a suspendu pour quelque tems la rupture qui sembloit certaine.

Les négociations, pour conclure des traités de commerce tant avec la France qu'avec l'Angleterre, ont été poussées au point, qu'on s'attend à leur prochaine conclusion. Il paroît, que les deux cours de Versailles & de Londres ont été satisfaites de la conduite, que leurs ministres en Russie ont tenue à cette occasion, puisque Sa M. Très-Chrétienne a gratifié récemment le comte de Ségur, son ministre près l'Impératrice, d'une somme de 30 mille livres, & que Sa M. Britannique a ajouté aux appointemens de M<sup>r</sup>. Fitzherbert, son ministre, une somme extraordinaire de 5 mille livres sterling. Nous ignorons encore, quel sera le ministre de Sa Maj. Prussienne, qui remplacera ici le comte de Görz : l'on avoit désigné pour ce poste le baron de Keller, envoyé de la cour de Berlin à Stockholm : à présent l'on nomme le baron de Roth, revêtu du même caractère à Copenhague : mais il paroît, qu'il n'y a encore rien de certain à cet égard.

## ESPAGNE.

MADRID (le 29 Avril). Le marquis de Llano, que le Roi a nommé son ambassadeur à la cour de Vienne, va se ren-

Q 2 dre

dre à sa destination, en prenant la route d'Italie : il passera par Lyon, où il trouvera le comte de Sanafé, son frere, actuellement ministre du Roi à la Haye. — Le comte d'Oreilly aiant demandé la démission de toutes ses charges, pour ne conserver que son grade de lieutenant-général, le Roi la lui a accordée ; & Sa M. a disposé de ces charges ; savoir, du gouvernement de Cadix, en faveur du lieutenant-général Don Antonio Oliver, gouverneur d'Alicante ; de la charge de capitaine-général de l'Andalousie en faveur du lieutenant-général de Salcedo ; de l'inspection de l'infanterie espagnole en faveur du maréchal-de-camp Don Ventura Caro ; & de l'inspection de l'infanterie étrangere en faveur du lieutenant-général Don Felix O-Neilly.

Sa M. vient de régler le traitement & le rang que devra avoir l'Infant ou l'Infante qui naîtra de la princesse Dona Victoria, épouse de Don Gabriel. Le prince nouveau né jouira des titres & prérogatives dont jouissent les enfans du prince des Asturies. — La cour vient d'apprendre avec douleur, que l'un des seigneurs les plus distingués, décoré de la croix de Malte par la faveur du Grand-Maître, venoit de renouveler le crime du président d'Entrecasteaux, en tuant sa femme, pour en prendre une plus jeune, dont il étoit éperdument amoureux. Malgré toutes les précautions qu'il avoit prises pour que son crime restât caché, il a été découvert & on lui fait son procès.

Le

Le 24 & 25 Mars, tous les mûriers ont été gelés dans les royaumes de Valence & de Murcie; le prix de la soie est déjà haussé de 15 à 20 pour cent.

Il y a quelque tems que des feuilles étrangères ont parlé d'une nouvelle espece d'hommes, découverte au Mexique & dont quelques individus devoient dans peu paroître dans cette capitale. Mais ici l'on n'en parle pas & l'on est bien persuadé que si ces prétendus hommes ne sont pas des singes, qu'ils ne sont rien, & que c'est une f.b'ie toute pure, comme tout ce que l'on raconte des hommes marins dont M<sup>r</sup>. Maillet a fait la base du plus extravagant systême que la philosophie ait inventé. On fait aussi les contes que l'on a fait sur un Espagnol nommé François de la Vega qui d'homme terrestre qu'il est né, est devenu monstre marin, moitié homme moitié poisson. (a)

---

(a) Voyez cette histoire extravagante 15 Juin 1775, p. 850. ——— Excellentes réflexions sur l'unité de l'espece humaine dans les *Etudes de la nature* tome 2. p. 404 (Paris 1784). ——— Quelques autres relatives au même objet, *Cat. phil.* p. 47 & suiv. Un des auteurs qui ont le mieux réfuté la fable des hommes marins est Mr. de Luc dans ses *Lettres physiques & morales* \*. Il discute particulièrement la preuve principale de Mr. de Maillet, qui consiste dans un homme de cette espece pris en 1682 à Sestri dans l'Etat de Gênes, qui fut vu de tout le peuple de cette petite ville, & dont Mr. de Maillet apprit le détail en passant à Sestri 25 ans après. " Ce n'est plus là, dit Mr. de Luc, " un de ces faits passés en Mer à la vue

\* T. 2. p. 321.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 15 Avril). M<sup>r</sup>. Aire de Sa e Mello, ministre des affaires étrangères, est dangereusement malade, depuis

„ de quelques matelots, qui peuvent être ai-  
 „ sément trompés dans une courte observation;  
 „ ou à celle de grands peuples, chez qui les  
 „ erreurs peuvent d'autant plus aisément s'ac-  
 „ créditer, que bientôt la source est cachée  
 „ & la vérification difficile. Ce n'est pas non  
 „ plus sur les informations d'autrui que Mr.  
 „ de Maillet juge; c'est sur les siennes pro-  
 „ pres. Ceci donc au moins valoit la peine  
 „ d'être éclairci. Je connoissois Sestri de Le-  
 „ vant, parce que j'avois demeuré quelque tems  
 „ à Gênes; ainsi dès que le livre de Mr. de  
 „ Maillet fut tombé entre mes mains & que  
 „ j'eus lu ce récit, j'écrivis à un de mes amis  
 „ de Gênes pour le prier de prendre les in-  
 „ formations les plus exactes. Je reçus de lui  
 „ une première lettre à ce sujet le 13 Mars  
 „ 1756, où il me disoit. *J'ai parlé de votre*  
 „ *anecdote à plusieurs personnes de Sestri,*  
 „ *d'un âge bien avancé, qui toutes m'ont assu-*  
 „ *ré n'avoir vu, ni entendu parler de rien de*  
 „ *semblable. Je ne m'en suis pas tenu là, j'ai*  
 „ *chargé un de mes correspondans à Sestri de*  
 „ *prendre là dessus les plus justes informations*  
 „ *qu'il pourra se faire, & je vous communi-*  
 „ *querai d'abord sa réponse. Mais je crois fort*  
 „ *qu'elle sera conforme à ce que m'en ont dé-*  
 „ *jà dit les gens du même país. Le premier*  
 „ *Mai suivant il me rendit compte de ses*  
 „ *informations, qu'il avoit prises en effet*  
 „ *avec tout le soin possible: les réponses, me*  
 „ *dit-il, sont venues de Sestri & des environs,*  
 „ *mais on n'a point trouvé qu'il y ait jamais*  
 „ *eu d'homme marin, ni aucune autre chose*  
 „ semblable,

1. Juin 1786.

199

quelques jours, d'une oppression de poitrine qui le tourmente environ un an. —  
Le cardinal da Sylva, patriarche du royaume, est mort le 11, & a été enterré sans

---

„ semblable, comme me l'avoient déjà dit ces  
„ gens de *Sesiri* à qui j'avois parlé ici. Il ajou-  
„ toit encore le 16 Août. *Mes recherches ont*  
„ été vaines au sujet de l'homme marin dont  
„ parle *Telliamed*; tous ceux à qui j'en ai  
„ parlé, l'ont traité de badinage. Pour moi,  
„ je ne saurois traiter de badinage des fictions  
„ comme celles-là, dans des discussions phy-  
„ siques & théologiques; & je crois qu'il est  
„ nécessaire d'éclairer de tems en tems les  
„ routes des faiseurs de contes sérieux. Mr.  
„ de Maillet s'en rapporta-t-il à un conteur,  
„ qui lui dit que l'homme marin avoit été  
„ vu de tout le peuple de la ville? C'est ce  
„ que je crois le plus volontiers; parce que  
„ le conteur ne vouloit que rire; au lieu que  
„ Mr. de Maillet vouloit établir un système  
„ physique, auquel la théologie est intéres-  
„ sée ». — Mr. de Luc parle aussi de la  
prétendue fille trouvée en 1430 dans un ma-  
rais près de Harlem après une grande inon-  
dation, dont Schott, dans sa *Physica curiosa*,  
& d'autres écrivains ont fait mention d'après  
la *Chronique* de Hollande; du Moine Gerbrant-  
fé; il croit que c'est une pauvre imbécille qui  
s'étoit échappée de quelque port, peut-être  
d'assez loin pour ne pas savoir la langue du  
païs. Quand on fait comment l'admiration  
exagère & défigure les choses, quand on se  
rappelle que les Blemmiens ont été pris pour  
des acéphales, & les Esquimaux pour des  
monstres marins &c, on se persuadera sans  
peine qu'un de ces poissons antropomorphites  
qui a quelque grossière ressemblance avec la  
partie supérieure de l'homme, a suffi pour  
faire naître toute l'histoire de cette fille &  
donner lieu à la caricature qu'on montre à  
Harlem pour son portrait.

pompe, à cause des offices multipliés de la Semaine-sainte.

Le tems paroissant plus calme depuis quelques jours, plusieurs vaisseaux ont descendu la riviere, entre autres M<sup>r</sup>. le capitaine Smiffaert, qui en a profité pour mettre à la voile. Il arrive ici journellement des navires, qui ont beaucoup souffert en Mer par les derniers gros tems. — Depuis 8 jours on n'a rien fait à Peniche. On attendoit les plongeurs de Gibraltar, qui viennent d'arriver.

L'affaire du vol de la trésorerie roiale devient de plus en plus sérieuse. Le trésorier-général, M<sup>r</sup>. J. Henriquez de Souza, vient d'être lui-même arrêté dans sa maison, étant atteint & convaincu d'avoir eu connoissance du fait. On plaint beaucoup ce malheureux pere, reconnu du reste pour un parfait honnête homme & digne seigneur, qui sans doute aura eu trop de foiblesse pour son fils. Le gouvernement a dénommé quatre juges pour cette affaire, & s'ils ne suffisent pas ou ne sont pas d'accord, il en fera ajouté deux autres, à moins que Sa M. ne prenne sur elle la décision de ce procès. Depuis quelques jours, on a commencé à vendre publiquement les meubles & effets des commis emprisonnés, ainsi que du marchand anglois détenu. Malgré les démarches du ministre de sa nation en sa faveur, on ne croit pas que ce marchand puisse se soustraire à la punition de bannissement du

1. Juin 1786.

201

roïaume. Il s'est passé à cette occasion un trait de générosité, qui fait honneur à M<sup>r</sup>. Pary, commerçant, établi en cette ville. Cet Anglois s'est trouvé à la vente des meubles de son compatriote, a tout acheté, & l'a renvoïé à l'épouse du prisonnier.

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE ( le 28 Avril ). Le Roi & la famille roïale jouissent d'une parfaite santé. On donne pour certain, que plusieurs régimens nationaux viendront se joindre, vers la fin de Mai prochain, à la garnison ordinaire de cette capitale, pour faire ensemble les grandes manœuvres. On ne sait pas encore, si ces troupes camperont, ou si elles feront cantonnées. — M<sup>r</sup>. le comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères, reçut le 15 un courier, venant de Stockholm. Notre ministre à la cour de Suede donne avis, que Sa M. Suedoise a convoqué une assemblée nationale pour le 1 Mai prochain. La lettre de convocation, en date du 28 Mars, porte: *Que le but de cette assemblée est de prendre des moïens efficaces, pour prévenir dans la suite la grande disette, qui a affligé ce roïaume pendant les trois dernieres années.* Cette nouvelle qui, considérée en elle-même, n'a rien qui doive surprendre, a pourtant donné ici beaucoup à raisonner; on craint que la cour de Suede n'ait d'autres vues. — Le mariage de la princesse roïale

Louise-Auguste, fille du Roi, est fixé au 27 de Mai prochain; S. A. S. le prince de Holstein-Augustenburg doit aller inviter lui-même son auguste pere & le conduire ici. — C'est sans doute pour faire quelque nouvel établissement en Groenland, ou pour maintenir & renforcer les anciens que la cour y a envoieé le vaisseau *le comte Ernest*; car Il est peu probable qu'elle ait eu quelque doute sur l'existence actuelle d'un pais que les Danois ont tant de fois visité dans le cours de ce siecle. (a)

## S U E D E.

STOCKHOLM ( *le 26 Avril* ). Le Roi a ordonné la convocation d'une diète générale, qui commencera le premier du mois prochain. Voici la copie de l'édit relatif à cette convocation.

*Nous Gustave &c, présentons à tous nos fideles hommes & sujets, les Etats du royaume, Comtes, Barons, Archevêques, Evêques, Etat équestre & nobles, les ecclésiastiques, la bourgeoisie des villes & les païsans qui demeurent dans les limites de la Suede & grande principauté de Finlande, notre affection particuliere,*

---

(a) Les tomes de l'*Histoire générale* que nous avons cités l'ordinaire dernier, sont les 73 & 74e. On y trouve les plus grands détails touchant le Groenland & ses habitans. C'est une partie du supplément fait par Mr. de Querlon à la grande collection de l'abbé Prévot, Paris 1770 avec cartes & fig.

1. Juin 1786.

203

*faveur & bienveillance avec l'aide du Tout-Puissant.*

N'ayant reçu de nos fideles sujets, pendant le cours d'une administration de 15 ans, que des preuves d'obéissance & d'attachement, nous n'avons aussi rien eu plus à cœur que d'employer le pouvoir, qui nous a été confié, au bien-être d'un chacun, & de mériter par nos soins continuels la gratitude de nos sujets. Nous avons été en particulier attentifs à entretenir l'union & la bonne intelligence avec les Puissances étrangères, de manière que nous pouvons voir l'époque de notre régence, comme celle de la plus longue paix dont ait joui le royaume, & qui n'a jamais eu lieu pendant si longtems, sous aucun des grands Rois nos prédécesseurs; & nous ne pourrions assez louer la bonté divine pour ses bénédictions abondantes sur notre regne, si pendant les trois dernières années consécutives, les mauvaises récoltes n'avoient aggravé notre sollicitude paternelle. Les mesures prises pour votre soulagement témoignent notre vive attention à écarter & prévenir, pour le bien-être général, tout ce qui peut nuire à votre bonheur. Cependant il ne s'est point que l'on ne songe au secours qu'au moment du besoin; car alors ce secours devient difficile & souvent impossible, tandis qu'une utile prévoyance empêche & arrête à tems les malheurs que l'on craint. Tel est le but où tendent actuellement nos vues, & dont la réussite demande nos soins & les vôtres, pour l'opérer sur une base solide & salutaire. C'est pourquoi nous requérons votre présence & assemblée, afin de délibérer avec nous sur cet important sujet. Nous vous invitons en conséquence, les membres de l'Etat du royaume, & vous recommandons de comparoître le premier de Mai en cette capitale de Stockholm, & que le corps équestre non seulement suive pour règle ce qui a été statué en 1626, le 2 Juin, par Gustave Adolphe II de glorieuse mémoire, & a été confirmé de nouveau par nous; mais aussi que les autres membres de l'Etat qui, suivant l'usage, envoient des députés, le fassent de manière que de la part du clergé, l'archevêque

vêque & chaque évêque s'y trouvent, ce à quoi est ordonné le *Pastor primarius de Stockholm*, & de chaque diocèse, autant qu'il a coutume d'en venir, & des autres Etats, suivant l'usage établi, afin que nous puissions ouvrir la diète, & après une conclusion heureuse accorder à un chacun la liberté de retourner chez soi. Après quoi tous en commun & chacun en particulier aurent à se conformer à ce qui aura été résolu. Vous assurant en général comme ex particulier de notre affection royale. Nous vous recommandons pour le reste à la grace du Tout-Puissant. *Stockholm, le 28 Mars 1786.*

( Signé )

*Gustave.*

On fait que *Gustave Adolphe*, Roi de Suede, périt à la bataille de *Lutzen* qu'il gagna le 16 Novembre 1632 ; mais on ne savoit encore rien de positif sur les circonstances de sa mort. Les uns prétendoient que le cardinal de *Richelieu* en étoit l'auteur, d'autres qu'il avoit été assassiné par le duc *Albert de Lauenbourg*, l'un de ses généraux, qui fut lui-même tué par les Autrichiens. On a trouvé dernièrement dans les archives de Suede, une lettre qui explique d'une toute autre maniere ce triste événement. Elle est datée du 29 Janvier 1725 & adressée par *M<sup>r</sup>. André Goedging*, prévôt du chapitre de *Wexio* en Suede, à *M<sup>r</sup>. Nicolas Hawedson Dhol*, secrétaire des archives de ce royaume. En voici la teneur :

“ Lorsque j'étois en Saxe en 1686, je  
 „ découvris par un heureux hazard les cir-  
 „ constances de la fin déplorable du Roi  
 „ *Gustave Adolphe*. Ce Prince étoit parti,  
 „ sans autre suite que celle d'un valet, pour  
 „ aller à la découverte de l'ennemi. Un

„ brouillard épais qu'il faisoit ce jour-là,  
 „ l'empêcha d'apercevoir un détachement de  
 „ troupes autrichiennes qui firent feu sur lui,  
 „ & le blessèrent sans le tuer. Le valet, qui  
 „ aidoit le Roi à retourner à son camp,  
 „ l'acheva d'un coup de pistolet, & s'empara  
 „ d'une paire de lunettes, dont ce Prince,  
 „ ce, qui avoit la vue fort basse, se servoit  
 „ constamment. J'achetai ces lunettes du  
 „ doïen de Naumbourg. Lors de mon séjour  
 „ en Saxe, le meurtrier du Roi étoit fort  
 „ vieux & tiroit vers sa fin. Les remords qu'une  
 „ action aussi atroce devoit naturellement  
 „ lui occasionner, ne lui laissoient pas un  
 „ moment de repos. Il envoïa chercher le  
 „ doïen, dont je viens de parler, & lui fit  
 „ l'aveu de son crime. J'ai appris ces détails  
 „ de la bouche même du doïen, dont j'achetai  
 „ les lunettes, que j'ai déposées dans  
 „ les archives de Suede. (a)

---

(a) Il est remarquable que la mort des deux  
 plus fameux Souverains de la Suede, Gustave  
 Adolphe & Charles XII, ait été enveloppée  
 de ténèbres qu'aucun historien n'a pu entierement  
 dissiper. Plusieurs écrivains représentent  
 Gustave Adolphe comme tué dans la mêlée  
 & foulé aux pieds des chevaux. D'autres  
 le font mourir avant la bataille au moment  
 qu'il alloit reconnoître l'ennemi. Je ne dirai  
 rien de divers personnages qu'on a taxés de  
 cette mort. — Quant à Charles XII, il est  
 certain qu'il fut tué dans la tranchée, mais  
 par qui? Quelques mémoires disent qu'il fut  
 assassiné & que la balle partit d'une main très-voisine,  
 comme l'attitude du Roi qui mourut  
 en

## I T A L I E.

ROMÈ (le 30 *Avril*). M<sup>r</sup>. le duc & M<sup>de</sup>. la duchesse de Cumberland arriverent, le 8 de ce mois; ils revenoient de Naples; ils se proposent de faire quelque séjour dans notre capitale, pour assister aux cérémonies des jours saints; que le Pape fait avec une majesté & une dévotion très-édifiantes. L'affluence des étrangers est si considérable, que la liste des dames de qualité étrangères, remise à Mgr. le majordome, est de 160.

Plusieurs gazettes avoient annoncé la prochaine suppression de l'Ordre des Dominicains; sur la demande faite au St. Pere par plusieurs Princes de l'Europe; mais la nouvelle est fautive; il n'a jamais été question de priver les fideles des secours qu'ils reçoivent des religieux zélés de cet Ordre. (a)

en portant la main sur son épée semble l'indiquer; d'autres circonstances, quelques-unes même de celles que Voltaire rapporte en combattant cette opinion, concourent à prouver la même chose.

(a) Pourquoi précisément annoncer la suppression des Dominicains? Pourquoi revenir sans cesse sur ce prétendu projet, plutôt que sur celui de toute autre suppression? C'est que les Dominicains tiennent pour l'ordinaire quelques places dans les tribunaux de l'Inquisition, & que les philosophes voudroient dogmatifer & blasphémer à leur aise. Mais l'Inquisition, celle d'Espagne en particulier, est composée de ce qu'il y a de plus illustre dans l'Eglise & dans l'Etat; les Dominicains  
ne

1. Juin 1786.

207

MILAN (le 30 Avril). Le 7 de ce mois, l'on afficha & publia dans toute la Lombardie autrichienne un édit impérial, en date du 31 Mars, par lequel il est défendu aux juges & personnes attachées aux tribunaux de justice de recevoir des parties plaidantes, aucune rétribution quelconque, sous telles dénominations d'émolumens, sportules, taxes, épices, &c que ce puisse être; devant, les dits juges, se borner uniquement aux revenus fixes qui leur ont été assignés pour l'exercice de leurs charges respectives; excepté toutefois, lorsqu'ils seront obligés de faire des voyages, dont les fraix, évalués par un tarif, seront aux dépens des parties.

NAPLES (le 30 Avril). Le Roi vient de nommer ministre-plénipotentiaire à la cour de Turin le prince de Marfico, à la place du marquis de Gallo, qui sera revêtu du même caractère à celle de Vienne. Le marquis de St. Pasquale relevera *ad interim*, en qualité de commandant-général en Sicile, le général de Fons de Vista, qui avec la permission du Roi se rend à Madrid, sa patrie; cependant seulement (à ce qu'on dit) pour des affaires de famille. L'on assure, que le prince de Calvaruso, qui avoit tout préparé pour son voyage de Paris, n'a pu encore avoir la permission de se rendre à sa destination.

---

ne sont que des membres subalternes: ainsi la bonne œuvre ne seroit pas encore fort avancée par leur suppression.

tion. En revanche le chevalier de Bressac a déjà pris cette route, chargé (à ce que l'on suppose) d'une commission secrète de la part de notre cour. Tout annonce, que l'intimité n'est pas encore rétablie sur l'ancien pied entre elle & la cour de Madrid. Les négociations, qui se faisoient à Alger pour conclure la paix entre les Etats napolitains & cette régence barbaresque, sous la médiation de l'Espagne, ne prennent pas non plus une tournure fort heureuse: & l'on dit, que Don Giovanni Thomas, qui avoit été chargé de les conduire de notre part, va revenir d'Alger, sans y avoir réussi.

Il paroît que les différens qui subsistent, depuis quelque tems, entre notre cour & celle de Rome, sont sur le point d'être terminés à l'amiable: ce qui le fait croire, c'est que notre ministre a écrit au cardinal secretaire d'Etat, pour le requérir de faire coucher sur le papier les intentions précises de sa cour, relativement à tous les articles en litige, & de lui en faire passer incessamment la note. — Les derniers tremblemens de terre qui se sont fait ressentir en Sicile, sur-tout dans le val de Demona, ont démantelé plusieurs places, & ruiné de fond en comble l'église de St. Tindaro, l'Oliviera & la Scala. Ces nouveaux malheurs achevent de désespérer les pauvres habitans qui ne voient plus de terme à leurs maux.

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 11 Mai). Le 2, un  
bill

Bill qui avoit été lu trois fois dans les communes, & avoit été agréé, pour obvier aux doutes sur la disposition des emplois sous les gouverneurs-généraux dans l'Inde, fut aussi lu trois fois dans la chambre haute, agréé de même, & muni, le lendemain, du consentement royal, afin qu'il pût être expédié aussi-tôt dans l'Inde.

Les communes agréèrent les résolutions de la veille. M<sup>r</sup>. Hastings reparut à la barre, & donna sa justification sur les 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> & 21<sup>e</sup> chefs d'accusation exhibés contre lui. On prévoit que cette affaire n'aura pas de mauvaise suite pour ce général.

Le 7 de ce mois le lord George Gordon a été excommunié, dans l'église paroissiale de Ste. Marie-la-Bonne. La lecture de la sentence d'excommunication, qui se fit avant le sermon, dura près d'un quart-d'heure. Plusieurs amis du lord se rendirent de la cité dans cette paroisse; pour entendre la lecture de sa sentence. Le lord George alla lui-même, dans l'après-midi, trouver le clerc de la paroisse pour avoir copie de son excommunication, pour se défendre; mais on lui dit qu'un des officiers de la cour spirituelle avoit attendu dans l'église la fin de la lecture de sa sentence, & l'avoit emportée avec lui. Dans quarante jours, on s'adressera au Roi pour obtenir un *writ de excommunicato capiendo* (ordre pour appréhender l'excommunié), & Sa seign. sera incarcérée à Newgate, sans autre forme de pro-

cès, jusqu'à ce qu'elle se soumette à l'autorité de l'archevêque. (a)

## P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 19 Mai). Un édit de Sa M. l'Empereur, concernant les processions & les jubilés, est composé des cinq articles suivans.

ART. I. Outre les Rogations ordinaires, il ne pourra y avoir dans chaque paroisse que

(a) Voilà donc aussi une Inquisition en Angleterre. On l'appellera comme on voudra, mais c'est un tribunal qui veille aux droits de la religion: celle d'Espagne & d'Italie n'est point autre chose; on peut même dire qu'aujourd'hui elle a moins d'activité & d'énergie, moins de puissance & d'appui que celle d'Angleterre. Je ne lui conseilerois pas de s'en prendre à quelque duc, ou même à quelque gros financier. On fait ce qu'il lui en coûte de la part de nos beaux esprits toutes les fois qu'elle s'avise de mettre à la raison le moindre petit blasphémateur \*. Que n'en a-t-on pas dit pour avoir empêché le manant Olivadez de piller les églises, de chasser les religieux, d'interdire l'usage des cloches, de défendre les Messes pour les morts & d'établir dans le royaume le plus catholique une tourbe de sectaires ramassée dans toute l'Europe \*? A coup sûr on ne tenteroit point de telles entreprises chez les Anglois & les autres Protestans, sans paier cet essai un peu plus chèrement que par la récitation de quelques Pseaumes. . . D'où viennent donc ces interminables clameurs contre l'Inquisition? C'est que celle-ci venge & défend la religion catholique, la seule odieuse à la philosophie du jour \*.

\* Dern. Journal, p. 131.

\* 1 Janvier 1783, p. 13, & lisez là même *Olivadez* au lieu d'*Olivadez*.

\* 15 Avril 1785, p. 571. 582 & autr. *ibid.*

deux processions par an, dont l'une au jour de la Fête-Dieu, & l'autre à quelqu'autre jour de fête à désigner par l'Ordinaire; notre intention étant, qu'il ne puisse se faire aucune procession le jour de dimanche, pour ne point déranger le service paroissial.

II. On ne pourra plus porter de statues, ni d'images quelconques, non plus que des enseignes de métiers, vêtemens extraordinaires & autres bigarrures semblables dans les processions, ni les faire accompagner d'aucune musique.

III. Nous agréons, qu'outre les processions permises par l'article premier, celles que l'Ordinaire pourroit permettre & indiquer dans des circonstances particulières, à l'effet d'implorer l'assistance du Ciel pour la pluie ou le beau tems, pour la conservation de la moisson ou pour d'autres nécessités publiques, puissent avoir lieu.

IV. Nous interdisons absolument toute autre espèce de procession, ainsi que tout pèlerinage en troupe, où, & vers quel lieu que ce puisse être, sous peine contre les contrevenans d'être punis d'une amende de cent écus par tête, ou d'une détention de trois mois en cas d'insolvabilité, & même d'une peine plus griève à l'arbitrage du juge, selon les circonstances.

V. Nous interdisons sous la même peine, & supprimons généralement & à perpétuité toute espèce de solemnités, connues sous le nom de jubilés.

LA HAYE (le 20 Mai). Le baron de Thulemeyer, envoyé extraordinaire de la cour de Prusse, a remis, par ordre du Roi son maître, le mémoire suivant à Leurs Hautes Puissances.

Hauts & Puissans Seigneurs!

*Le soussigné envoyé extraordinaire de Sa Majesté Prussienne, est chargé de renouveler à Vos Hautes Puissances l'assurance de l'amitié sincère que le Roi son maître leur conserve invariablement, & de témoigner en même tems le plaisir qu'il ressent des vœux qu'une Puissance amie & alliée de la république vient de lui ex-*

*primer en faveur du rétablissement, de la tranquillité intérieure des Provinces-unies. Sa Majesté applaudit & accède sincèrement à ces vœux; elle apprendra avec la plus grande satisfaction qu'on travaille avec zèle & avec impartialité, à mettre non-seulement la véritable constitution & la souveraineté de l'Etat, mais aussi les droits & prérogatives du Stathouderat héréditaire, hors de toute atteinte, en les établissant sur une base solide. Le Roi ne prétend pas par ces vœux s'immiscer dans les affaires intérieures des Provinces-unies; la conduite passée de Sa Majesté en fait preuve: mais en qualité d'ami & de plus proche voisin de la république, & comme tel essentiellement intéressé à son bien-être, elle emploiera volontiers ses bons offices, ses conseils & son intention par tout où cela pourra convenir pour concourir à assurer à la république son repos intérieur & extérieur.*

A la Haye, le 15 Mai 1786.

(signé)

DE THULEMEYER.

Le conseil d'Etat de la Hollande a reçu ordre de paier la somme de 90,000 florins à S. Exc. M<sup>r</sup>. le comte de Maillebois, en remboursement des avances que ce seigneur a faites pour la levée de sa légion qui vient d'être réformée à Bois-le-Duc. M<sup>r</sup>. de Cassini, colonel-commandant de la dite légion a été lui-même le porteur des ordres de l'Etat. Tout s'est passé fort paisiblement, mais avec beaucoup de douleur & de peine, sur-tout de la part des officiers, qui ont acheté à prix d'argent leurs compagnies, & qui ne trouveront pas un dédommagement suffisant dans la pension de demi-paie qu'on leur accorde, puisqu'on y met la condition de la manger dans le pais même, & qu'il n'est pas encore certain qu'on veuille leur donner le choix d'un paiement de 4 années

1. Juin 1786.

213

d'appointemens. M<sup>r</sup>. de Maillebois a effuïé un désagrément bien sensible à l'occasion de cette réforme. Ce général pensoit qu'au moins la vente des chevaux lui reviendroit ; mais, fondés sur ce qu'eux-mêmes ont fourni l'argent pour l'achat de tout ce qui étoit nécessaire à la légion, les Etats ont fait savoir qu'ils s'emparoiént, comme de juste, des chevaux qui très-certainement leur appartiennent. Rien de plus triste en général que toute cette affaire pour M<sup>r</sup>. de Maillebois, qui, malgré les grandes avances que lui a faites la république, se trouve endetté de 2 à 300 mille livres. Il est démontré que la confiance de ce seigneur a été trahie de toutes parts par la majeure partie de ceux qu'il avoit commis aux achats ; de sorte qu'il se trouve aujourd'hui, que le même objet qui sembloit devoir assurer sa fortune, n'a fait que la déranger davantage.

La fermentation qui regne dans nos provinces, prend tous les jours les accroissemens les plus alarmans. — Tandis que des cris foibles & impuissans s'élevent de toutes parts contre le despotisme, il semble que les républiques en travaillant elles-mêmes à leur destruction par leurs divisions intestines, veuillent anéantir le peu de liberté qui reste encore dans le monde. Voilà encore la paix troublée dans une ville libre impériale de notre voisinage. La bourgeoisie d'Aix-la-Chapelle forme des plaintes considérables contre les administrateurs des finances de la ville, & a pris le parti de les rendre publiques par un mémoire

allemand qui fait beaucoup de bruit. Ils se plaignent sur-tout de l'augmentation continue des impôts depuis dix ans, & demandent communication des comptes. Une autre charge encore plus grave, c'est que, si on les en croit, les bourgmestres violentent les bourgeois lors des élections, en envojant des soldats armés pour exiger avec menace leurs suffrages en faveur des personnes désignées. La conclusion du mémoire, est qu'en cas de non-satisfaction, la bourgeoisie se verra obligée de recourir au Chef de l'Empire. Mais à l'égard de ces plaintes, comme dans tout autre genre d'accusation le public équitable s'en tient toujours à la bonne maxime : *Audiatur & altera pars.*

## A L L E M A G N E.

VIENNE (le 10 Mai). On a reçu de Milan la nouvelle de la mort de l'Archiduchesse Marie-Antoinette-Louise, septième enfant de l'Archiduc Ferdinand & de la Princesse Marie-Béatrix. Elle étoit née le 21 Octobre 1784.

A peine met-on la dernière main au magnifique service de porcelaine & à la couronne de Tauride, destinés en présent à l'Impératrice de Russie, que notre Monarque fait préparer deux autres présens pour L. A. I. le Grand-Duc & la Grande-Duchesse; le premier consiste en une ganse de diamans, l'autre en un bouquet de brillans. — Tous les régimens autrichiens ont reçu ordre de

se tenir prêts au plutôt à entrer en campagne; en conséquence tous les officiers, ainsi que les recrues, ont rejoint leurs corps respectifs; on ne doute pas que ce ne soit pour les différens camps qui doivent avoir lieu durant cet été. — Les Bosniens, qui ont ordre d'attaquer le bacha de Scutari, restent postés près de Travnik sans rien entreprendre. Il en déserte tous les jours un grand nombre; on croit qu'ils désespèrent du succès, parce qu'on leur a dit que les rebelles sont trop bons arquebusiers & trop bien retranchés dans leurs montagnes, pour pouvoir être combattus avec quelque avantage.

L'introduction d'une réforme entière de justice & de judicature, dans le royaume de Hongrie, & qui devoit trouver lieu le 1<sup>er</sup> Mai de cette année, rencontre encore de grandes difficultés, chacun des districts & cercles, qui composent ce vaste royaume & le grand-duché de Transilvanie y annexe, aiant ses droits & coutumes particuliers, auquel il est difficile de déroger; mais elle se fera incessamment, & suivant la volonté du Souverain.

— M<sup>r</sup>. l'abbé du Four, nommé conseiller-rapporteur de la cour souveraine des Pais-bas autrichiens, a reçu ordre de se mettre sans retard en route pour Bruxelles, sa présence y étant nécessaire.

On mande de Lemberg, que le baron de Feuerstein, lieutenant-colonel de Lovenohr, âgé d'environ 40 ans, le plus bel homme de son régiment & de la conversation la plus charmante, s'est brûlé la cervelle. Il laisse

par testament à M<sup>r</sup>. son neveu un capital de 80,000 fl. & plusieurs legs à ses domestiques, dont le moindre est de 600 florins. — Le tribunal suprême d'Autriche vient de porter sentence de mort contre le comte de Sekely, lieutenant-colonel, arrêté pour avoir diverti les deniers de son régiment.

COMORE (le 10 Mai). La terre ne paroît point encore raffermie dans ces environs ; le mois dernier, on y a ressenti plusieurs nouvelles secousses, qui n'ont cependant causé aucun dégât. La petite-vérole continue, en même tems, de faire ici de grands ravages ; on compte qu'en trois mois de tems, elle a enlevé 38 garçons, sans compter un plus grand nombre de filles, de la seule communauté des Réformés.

BERLIN (le 9 Mai). Le régiment des gardes du corps est parti vendredi dernier d'ici & de Charlottenbourg, pour passer la revue devant le Roi à Potzdam. L'on prépare au château de notre ville les appartemens, pour la réception de Sa Majesté : cependant il est encore incertain, si elle viendra assister à la revue des troupes dans nos environs. Ce n'est pas que la santé de notre Monarque ne soit beaucoup meilleure qu'elle ne l'a été durant l'hiver ; mais le tems est trop variable, pour que Sa M. s'expose à une intempérie imprévue, vu sur-tout qu'après quelques jours de chaleur, qui annonçoient un printems très-favorable, le froid s'est de nouveau fait sentir avec beaucoup de rigueur. Ainsi tout dépend à cet égard de la température, que nous

aurons dans le cours de la semaine: en attendant il est décidé, que le Roi n'ira point à la revue de Magdebourg, ni à celle de la Prusse-occidentale. Si Sa M. ne vient pas non plus à celle de Berlin, le Duc regnant de Brunwich ou le général Möllendorff sera chargé de cette inspection. Comme elle n'a point admis cette fois-ci les officiers étrangers à son audience, la plupart se sont absentés, pour aller rendre leurs devoirs au Prince Henri à son château de Rheinsberg. L'on compte jusqu'à 12 officiers françois, dont deux officiers généraux, qui ont fait ce voiage. L'un d'eux, le comte de Custine, maréchal-de-camp, qui s'étoit rendu à Rheinsberg avec son fils, en est déjà revenu. — Dans le cours de sa dernière maladie, ce Monarque souffroit dans la poitrine les douleurs les plus aiguës. *Croyez-vous*, demanda-t-il à son médecin, *que votre remède, qui me fait beaucoup souffrir, me tire d'affaire.* Le docteur cherchoit une tournure respectueuse pour avouer ses doutes. *Répondez-moi*, ajouta le Souverain. “ Votre Majesté, dit alors le docteur, est la maîtresse de prendre la tisanne que j'ordonne, ou de s'en abstenir .. *Eh bien Monsieur*, répliqua le courageux Monarque, *retirez-vous & laissez-moi mourir en paix.*

Depuis un certain tems, il s'étoit élevé quelques difficultés, entre le canton de Zurich & la Maison d'Autriche, pour raison des limites respectives de ce canton & du comté de Saggienberg en Suabe, qui appartient à cette illustre Maison. Les magistrats

de Zurich se voient pressés par les instances de la cour de Vienne, plus vivement sans doute qu'ils ne desiroient, viennent, dit-on, de s'adresser à notre Monarque, pour lui proposer de se rendre arbitre du différent. On ajoute qu'il faut attribuer en partie à cette démarche, la fréquence des derniers couriers entre Vienne & Berlin. Mais on ne dit point que le Roi ait encore accédé à la priere des Zurichois, & il paroît plus vraisemblable que ce Prince se rendra aux propositions de l'Empereur, qui demande qu'il soit nommé, de part & d'autre, des commissaires qui arrangeront paisiblement ce léger différent sur les lieux mêmes.

Une lettre de Magdebourg nous apprend qu'entre Rathenow, Tangermund & aux environs, on voit, depuis 8 jours, un insecte vénimeux qui, se multipliant de plus en plus, menace ce país des plus grands ravages. C'est une espece de moucheron qui s'attache sur-tout aux bêtes à corne & aux chevaux; sa piqûre les fait mourir sur le champ, ou, au moins, au bout de 24 heures; sur-tout lorsqu'après avoir leché la plaie, les bestiaux ont avalé le poison; dès lors tout leur corps se gonfle & la gorge se resserre au point qu'ils en perdent absolument la respiration. Les antidotes tels que l'huile de scorpion, le lait, les enveloppes de terre grasse, que les habitans emploient avantageusement en d'autres cas, sont inutiles pour celui-ci. On compte que pendant ces 8 jours, il est mort, dans un espace de trois lieues carrées, plus de 100 bêtes

1. Juin 1786.

219

tes à corne, sur-tout de bœufs: le nombre des chevaux crevés est moindre, cependant assez considérable; on ne s'apperçoit pas que les cochons, brébis ou les chiens en aient été piqués; mais bien des personnes qui se sont trouvées pieds nus à la campagne; elles ont d'abord eu les pieds & même le bas ventre considérablement enflés; au bout de quelques jours elles se sont pourtant vu rétablies sans avoir usé d'aucun remede. Ce fléau rend l'état de ces pauvres habitans d'autant plus précaire, qu'ils doivent garder leurs bêtes enfermées dans les étables sans pouvoir les envoyer paître. Toutes celles qui paroissent dans les prairies sont sûres d'être attaquées. Les physiciens, naturalistes &c, qui sauroient quelque remede propre à garantir les bestiaux de la piquûre de cet insecte ou à les en guérir, sont priés de le communiquer au public. On se souvient qu'après les grandes pluies de 1770, 71, 72 & 73, on y a vu au printems pendant qu'il regnoit un vent d'Est fort sec, comme à présent, quelques-uns de ces insectes, mais il s'en faut bien qu'ils aient causé autant de dommage.

## F R A N C E.

PARIS (le 15 Mai). Mgr. l'Archiduc Ferdinand, gouverneur-général de la Lombardie-Autrichienne, & Madame l'Archiduchesse, son épouse, arriverent ici le 11 vers les 11 heures du matin. Ils ont pris le nom de comte & comtesse de Nellembourg. Leur

entrevue avec la Reine, qui étoit venue coucher au château des Thuilleries, n'a eu lieu qu'à 5 heures de l'après-midi, ces illustres voyageurs aiant voulu se reposer quelques heures, avant que d'être présentés à Sa Majesté.

La revue des gardes-françoises eut lieu le 9 de ce mois : quoiqu'il eût tombé de la pluie toute la matinée, elle ne laissa pas d'être brillante, tant par les Princes du sang & Seigneurs distingués que par la foule de peuple, qui s'y porta : le tems devint serain pendant la revue : elle fut d'autant plus agréable, qu'il n'y eut ni soleil ni poussière, & que M<sup>r</sup>. le maréchal de Biron put y paroître à cheval : & (ce qu'on n'auroit osé espérer) ce vieux guerrier resta ainsi à la tête de son corps pendant sept quarts-d'heure. Sa Maj. lui témoigna à diverses reprises l'intérêt, qu'elle prenoit à sa santé, & le desir qu'elle avoit de la voir parfaitement rétablie.

Il paroît un mandement de l'archevêque pour ordonner des prieres au sujet de la grossesse de la Reine. Il est écrit avec la simplicité & l'onction qui conviennent à l'éloquence apostolique, & qui caractérisent celle de ce vertueux prélat. Le début en est patriotique, touchant, religieux. *“ De nouvelles bénédictions, Nos Très-Chers Freres, se répandent sur le Roi & sur son auguste Compagne. Notre Monarque, en nous annonçant la grossesse de la Reine, réclame, par notre ministère, les prieres de son peuple pour l'heureuse délivrance*

de son auguste épouse. Tel est, N. T. C. F., l'antique & pieux usage de nos Rois : il ne leur arrive aucun événement intéressant, qu'ils ne veuillent le partager avec leurs sujets, & qu'ils ne demandent le tribut de leurs vœux, monument touchant de la religion de nos Souverains, & de la tendre correspondance qui unit le Prince avec son peuple.

Vous vous empresserez, N. T. C. F. ; de seconder les pieuses intentions de Sa Majesté : vous offrirez vos vœux au Ciel pour la conservation d'une Reine si digne de votre affection par sa sensibilité envers les malheureux, par la bonté & la magnanimité de son cœur. Déjà mère de deux princes dont la naissance a répandu la joie dans toute la nation, quels droits n'a-t-elle pas à votre reconnoissance ? Vous prierez pour l'enfant précieux auquel elle va bientôt donner le jour. Vous prierez pour les augustes rejettons que Dieu a déjà accordés à la France, afin qu'il daigne protéger leur enfance au milieu des dangers & des infirmités qui environnent le berceau des Princes comme celui de leurs plus humbles sujets ; mais plus encore afin qu'il prépare leur âme à leurs grandes destinées. Vous adresserez au Ciel les prières les plus ferventes pour leur auguste Père, qui est aussi le vôtre par son humanité & son amour pour ses peuples. Vous supplierez celui qui tient dans sa main le cœur des Rois & le sort des Empires, de conserver à jamais dans la postérité de Saint-Louis les principes & les sentimens de religion, de justice, de bonté, de clémence dont votre

*Monarque est animé, & qui sont si nécessaire pour le salut & la félicité de la nation. „*

Les nouvelles ordonnances & réglemens, concernant la Marine, ont été envoyés aux divers départemens; mais ils ne sont pas encore publics. Ces pieces forment ensemble un volume considérable, qu'on ne vend point jusqu'à présent. C'est exactement un code, dont nous rapporterons aujourd'hui les titres: ils donneront d'abord une idée des objets, qui s'y trouvent traités. Voici ceux des ordonnances.

1°. Pour diviser les forces navales en 9 escadres: 2°. Portant suppression & création de grades: 3°. Concernant les officiers de la Marine: 4°. Pour régler les appointemens & les uniformes des officiers de la Marine: 5°. Concernant les montres & revues des officiers & entretenus de la Marine: 6°. Concernant les capitaines de vaisseaux, lorsqu'ils ne seront pas en activité de service: 7°. Qui supprime la compagnie des gardes du pavillon-amiral & celle des gardes de la Marine & règle la forme de l'instruction & de l'avancement des jeunes-gens, destinés à entrer dans la Marine de Sa Majesté: 8°. Concernant les volontaires employés sur les vaisseaux de Sa Majesté: 9°. Concernant les officiers de port: 10°. Concernant les ingénieurs-construeteurs: 11°. Concernant l'artillerie de la Marine: 12°. Portant création de 9 divisions de canonniers-matelots sous le titre de Canonniers-Matelots: 13°. Pour établir des intendans ou commissaires attachés aux armées-navales, escadres ou divisions, & des commis aux revues & aux approvisionnemens à bord de chaque vaisseau, frégate ou autre bâtiment: 14°. Concernant les classes.

Les réglemens, qui suivent ces ordonnances, sont au nombre de onze, dont les titres feront également connoître le contenu.

1°. Sur l'ordre, la police, & la discipline des

casernes des matelots : 2°. Sur les paies & les avancements des gens de Mer : 3°. Sur les états-majors & équipages à leurs différens postes le jour du combat : 4°. Sur la formation des rôles de combat & de quart à bord des vaisseaux : 5°. Sur la discipline des équipages à bord des vaisseaux : 6°. Sur l'ordre, la propreté & la salubrité à maintenir à bord des vaisseaux : 7°. Sur le traitement des officiers à la Mer : 8°. Concernant le service des officiers à la Mer. 9°. Sur le service particulier des officiers de quart à bord des vaisseaux : 10°. Sur la forme & la tenue des tables de loch & des journaux à bord des vaisseaux, frégates, corvettes, & autres bâtimens de Sa Majesté. 11°. Concernant les écoles d'hydrographie & la réception des capitaines, maîtres ou patrons.

Ce code, qui contient tous les détails, dans lesquels il a été possible d'entrer relativement à la manutention des forces navales tant sur terre que sur mer, a déjà l'approbation des officiers-généraux de la marine & de toutes les personnes en état de l'apprécier. Depuis les belles ordonnances de Louis XIV. il n'avoit rien paru dans ce genre de plus accompli, ni de plus propre à conserver dans la marine du Roi cet esprit d'ordre & de subordination, qui est si bien établi dans l'armée de terre. Au reste on voit par les titres, que nous venons de rapporter, que ce seroit un travail trop long & trop fastidieux que de vouloir faire connoître toutes ces ordonnances & réglemens.

Le Roi vient d'adresser des lettres-patentes à son parlement de Paris : elles attribuent la connoissance de la mêlée sanguinaire de Beauvais à la grand'chambre & tournelle assemblées : Sa Maj. veut, que le procès soit fait

par elles aux coupables & l'interdit à toute autre juridiction. A cet effet les coupables seront amenés sous bonne & sûre escorte du château de Ham, où ils étoient déjà détenus, dans les prisons de la conciergerie. On voit par-là, que cette affaire n'est rien moins que terminée, comme on s'est plu à le répandre.

Quant à l'affaire du cardinal de Rohan, on regardoit, il y a peu de jours, comme impossible de la juger avant la Pentecôte. Aujourd'hui plusieurs intérêts se réunissent pour faire espérer ou du moins desirer, qu'elle le soit au plutôt possible. L'on voudroit, que la procédure fût finie avant la reprise de l'assemblée du clergé au 1<sup>er</sup> juillet, & avant une autre époque délicate, sur laquelle il seroit à propos d'anticiper. Si le jugement n'est rendu avant la Pentecôte, il est presque impossible, qu'il le soit avant la mi-juillet, puisqu'il y a lieu de croire, que la plupart de Mrs. du parlement prolongeroient cette année les vacances de la Pentecôte pendant tout le mois de juin. — On assure, que, dans un de ces derniers recellemens la Dame de la Motte pleura amèrement pendant une heure, & n'eut pas la force de contredire le S<sup>r</sup>. de Villette, comme dans les confrontations précédentes. Ce dernier vient de contigner son aveu dans une lettre à M<sup>r</sup>. le comte de Vergennes, dans laquelle il se dit l'auteur de la fameuse signature. Il finit par témoigner au ministre, “ qu'ayant des choses de la plus grande conséquence à lui communiquer,

„muniquer, qu'il ne pourroit confier au  
 „papier, il desiroit de lui en faire l'aveu „  
 M<sup>r</sup>. de Vergennes ouvrit cette lettre en pré-  
 sence de M<sup>r</sup>. le baron de Bréteuil, qui la  
 lui avoit remise; & il fut convenu de la  
 communiquer au Roi. Sa Maj. ne trouva  
 point convenable, que son ministre se ren-  
 dît aux desirs de l'accusé; & on lui fit dire,  
 qu'il pouvoit, sans crainte & sans scrupule,  
 faire sa confession aux commissaires du parle-  
 ment, chargés de recevoir tous ses aveux.  
 Cette réponse ne l'empêcha pas de revenir à  
 la charge, & d'écrire au ministre une secon-  
 de lettre, remplie de nouvelles instances,  
 pour qu'il vînt entendre les choses impor-  
 tantes, qu'il vouloit lui confier. On s'est tou-  
 jours refusé à cette invitation; & on ignore  
 si le S<sup>r</sup>. de Villette aura voulu communi-  
 quer ses secrets importans à ses juges natu-  
 rels. Il ne convenoit véritablement pas, dans  
 la situation où se trouve cet accusé, qu'un  
 ministre du Roi fût recevoir ses dépositions.  
 Tous ces nouveaux éclaircissémens ne laissent  
 pas que d'ajouter à la défense de M<sup>r</sup>. le car-  
 dinal de Rohan. On attend toujours avec  
 la même impatience le mémoire, qu'il  
 doit faire paroître: mais l'on ne pense pas,  
 que l'ardeur du public soit satisfaite avant la  
 Pentecôte. Les horlogers & les jouaillers,  
 qui ont vendu au baron de Fagès & au S<sup>r</sup>.  
 d'Etienville, viennent de faire paroître un  
 mémoire, dans lequel ces particuliers ne  
 font guere épargnés. Les éclats en réjaillissent  
 sur plusieurs personnes, entre autres sur l'ab-

bé Mulot , ancien prieur de St. Victor , qui s'y trouve extrêmement compromis : mais ce mémoire n'a nul rapport avec l'affaire du collier : on y traite d'une escroquerie particulière , dont le châtelet a pris connoissance.

Plusieurs feuilles étrangères ont rapporté que dans un des derniers conseils d'état, il avoit été arrêté d'une voix unanime: que dorénavant il n'y auroit plus de cardinaux en France. On peut être bien assuré que dans cette assertion il n'y a pas un mot de vrai.

Dern.  
Jour. p. 140

Dès que M<sup>r</sup>. Seguier qui analyse le mémoire de M<sup>r</sup>. Dupaty en faveur des trois Champenois condamnés à la roue , aura terminé son ouvrage , il en fera lecture dans les chambres assemblées. Cet orateur prétend que les trois condamnés sont en effet coupables , & il démontre à cet égard , dit on , l'évidence de son assertion. Il ajoute , qu'il est des circonstances où le crime , pour être prouvé aux yeux de la loi , n'a besoin que d'être attesté par le serment des assassins & de leurs parens. M<sup>r</sup>. Dupaty qui est mécontent de notre jurisprudence a demandé , dit-on , 25,000 liv. de rentes pour faire des voyages dans tous les Etats de l'Europe qui ont un code criminel tant soit peu raisonnable , & dont les vues pourroient tourner à l'utilité de l'humanité. On lui a répondu que les ambassadeurs de France enverront tous les codes possibles sans qu'il en coûte 25,000 liv. par année.

Si ce royaume ne jouit pas de la prospérité & de l'état florissant , que sa position ,

1. Juin 1786.

227

son étendue, ses forces semblent lui promettre, il seroit du moins injuste d'en accuser les intentions de son Roi actuel. Car il a montré constamment qu'elles étoient pures, & toujours dirigées pour la justice & le bien-être de ses sujets. Aux preuves multipliées que l'on connoît déjà de la droiture des sentimens de Louis XVI, nous en ajouterons une toute récente, qui n'est pas la moins digne d'éloges. Ce jeune & bienfaisant Monarque, soupçonnant sans doute que les tableaux brillans, qu'on lui mettoit sous les yeux du bonheur des peuples, de leur aisance, & en général de la richesse de son Empire, n'étoient pas absolument conformes à la vérité; & desirant en être plus particulièrement instruit, chargea, dit-on, à l'insçu de ses ministres & des courtisans qui l'entourerent, un lieutenant-général, parfaitement honnête homme & en qui il avoit toute confiance, de faire le tour de son royaume; d'y examiner scrupuleusement l'état actuel des peuples, sur-tout celui des pauvres habitans des campagnes &c, & de lui en faire un rapport exact & sincere. Cet officier, de retour à Versailles, le 16 du mois dernier, a fait son rapport au Souverain de cette manière.

*“ Sire ! Je n'ai rien négligé, pour m'acquitter fidèlement des ordres de V. M. J'ai voyagé parmi les pauvres ; & si quelque chose peut adoucir l'horreur, que m'a inspiré l'extrême misere que j'ai rencontrée dans toutes leurs habitations, c'est de songer que V. M. ne m'a commandé ce voyage, qu'afin de*

fournir à la bonté de son cœur l'occasion de faire du bien, & de soulager la détresse incroyable, où se trouve une si grande partie de vos sujets. Oui, Sire, la plupart sont réduits à l'indigence la plus extrême; continuellement & dans toutes les parties de votre royaume, vos sujets périssent de misère; mon ame frissonne encore au simple souvenir du spectacle affreux que cette pauvreté m'a offert presque partout. Dans beaucoup de villages, où j'ai passé, ma sensibilité a été vivement émue d'y trouver plusieurs cabanes, dénuées de meubles les plus nécessaires, le plus souvent sans autre lit que quelques brins de mauvaise paille; dans d'autres j'ai vu des enfans nus, couchés pêle-mêle avec leurs parens, à peine couverts de haillons, & tous à demi morts de faim. Mais ce qui m'a fait le plus frémir, ç'a été d'apprendre que la plupart n'étoient réduits à cette détresse, que parce qu'ils avoient été forcés de vendre tout ce qu'ils possédoient pour païer les impôts dûs à leur Souverain „ (a) . . . Le Roi fut tellement affecté de ce récit, qu'il assura sur le champ, sur sa parole royale, celui qui l'avoit si bien informé, qu'il alloit prendre les mesures les plus efficaces, pour qu'avant peu ses sujets les plus

---

(a) Entre les causes diverses qui réduisent les habitans des provinces & particulièrement de la campagne, à une si étrange misère, il doit incontestablement placer l'énormité de la capitale qui va toujours en s'agrandissant. 15 Janv. 1786, p. 161.

pauvres eussent encore le moien de mettre dans leur pot une bonne piece de viande, au moins trois fois par semaine.

Un nouveau jeu de hazard commence à prendre faveur dans cette capitale. C'est le *pair & l'impair*. On jette trois dés dans une espece de vase en forme de cône ; ces dés avant de tomber roulent longtems dans une galerie circulaire, & lorsqu'ils sont sur la table leur sort est décidé. Nous voilà donc au *ludere par impar*, il nous reste à *equitare in arundine longâ*. Par malheur le *par impar* vient d'être défendu.

Dans un tems où la frivolité & l'ignorance ont mis au rebut la langue de l'ancienne Rome, on a été surpris de voir paroître une très-belle estampe, portant le *grand Vaniere, Virgile de la France* ; cette estampe représente la médaille frappée en l'honneur du poëte, pendant sa vie même, dans l'année 1730. On lit au bas ces paroles : *Voilà un homme qui nous recule d'un rang sur le Parnasse*. C'est ce que dit Santeuil aux poëtes latins, ses contemporains, après avoir lu les premiers chants du *Prædium rusticum*. Cette gravure, dessinée par Defrais, & gravée par Decaché, se trouve chez Bailly, libraire, barriere des Sergens, rue Saint-Honoré.

Tandis qu'en Europe on désespere de diriger les aërostats, le P. Amiot dans une lettre écrite de Pékin le 15 Nov. 1784 nous apprend qu'il y a je ne fais combien de mille

ans qu'on les dirigeoit bien sûrement à la Chine (a). Il établit ces assertions sur trois passages qui l'ont frappé dans les livres qu'il a parcourus. Il est dit dans l'un, que Chen-noung voulant mesurer la terre, & ne sachant comment s'y prendre, fut aidé dans son opération par un homme-esprit, dont la couleur étoit d'un verd tirant sur le bleu; ses sourcils étoient épais; il portoit sur sa tête une pierre de Yu, & étoit porté lui-même par six dragons volans. Cet homme-esprit mesura la terre, déterminâ sa figure entre les quatre mers, & trouva que son étendue d'Orient en Occident étoit de 90 ouan de lys, & de 81 ouan, du Nord au Sud (b). — Le second passage porte que l'Empereur Hoang-ty, sentant sa fin s'approcher, quitta la terre & s'envola au ciel, monté sur un dragon. — On lit dans un troisième passage que plus anciennement encore, sous l'empire des cinq Loung

---

(a) Cette lettre est inférée dans le XI<sup>e</sup> tome des *Memoires* sur la Chine, qui vient de paroître à Paris chez Nyon. Comme j'ai déjà fait connoître cette collection par des détails de plus d'un genre \*, & qu'on peut hardiment l'apprécier sur la découverte du P. Amiot, je me dispenserai de parler plus amplement de ce nouveau volume.

(b) Ouan est le nombre qui désigne dix mille, le lys est  $\frac{1}{10}$  de lieue. Qu'on calcule maintenant, & qu'on en applique le résultat à ces quatre mers & la terre qui est entr'elles; & l'on aura une idée de la géographie chinoise.

\* 1 Avril  
1780, p. 515.  
— 15 Oct.  
1782, p. 243.  
— 1 Déc.  
1784, p. 491.  
— 1 Août  
1785, p. 501  
&c.

(des cinq dragons) qui regnoient sur le second des dix peuples perdus, avant la fondation de l'Empire chinois par Fohi, les hommes logeoient dans des antres & des cavernes, comme les quadrupedes, ou se perchoient sur les arbres, comme les oiseaux; tandis que leurs Souverains montés sur des dragons, planoient dans les airs, comme les nuages, & gouvernoient ainsi leurs sujets de haut en bas (a). Il faut convenir que l'aérostat de Zabidos (b) n'étoit rien en comparaison de telles merveilles. Tout cela est dit au reste fort sérieusement par le P. Amiot qui soupçonne que ces dragons étoient remplis de gaz. Et le judicieux abbé de Fontenay \* trouve un rapport si frappant entre ces événemens chinois & ceux de la mythologie, qu'il est porté à y croire à quelques accessoires près, aussi fermement que le P. Amiot.

\* Journ. général de France, n. 57. p. 228.

Il est décidé que la translation de l'Hôtel-Dieu à l'île des Cignes, n'aura pas lieu. On a opposé à M<sup>r</sup>. Poyet, auteur de ce plan, des difficultés insurmontables, & des écrivains sensés en ont fait des critiques solides. — Les actions des eaux de Paris reprennent faveur depuis qu'on est assuré que le projet

---

(a) On peut prendre ici une idée juste de l'histoire des Chinois, comme on vient de la prendre de leur géographie. — Cat. phil. p. 302 & suiv. — Dict. hist. art. MAILLAGE. — FOHI.

(b) 1 Fév. 1785, p. 227. — 1 Nov. 1785, p. 344.

jet d'amener l'Yvette à Paris a été rejeté ; & véritablement une pompe à feu donnera de l'eau à tout le fauxbourg St. Germain dans moins de 18 mois, tandis qu'il auroit fallu attendre 7 années pour avoir les eaux de l'Yvette, qu'on fait n'être pas aussi bonnes que celles de la Seine. — On se hâte de démolir les maisons construites sur le côté gauche du pont Notre-Dame, pour remédier à l'imprudence de l'entrepreneur. Ce pont, très-ancien, qui a été réparé plusieurs fois, aiant éprouvé une énorme diminution de charge d'un côté, par la suppression des maisons. On s'est apperçu de plusieurs lézardes effrayantes & l'on s'empresse de rétablir l'équilibre. On craint qu'il n'ait beaucoup perdu de sa solidité, & que l'on ne soit obligé d'en construire un nouveau. — La garde poursuivoit dernièrement vers cinq heures du soir, sur le Pont-Neuf, un voleur, qui, aimant mieux être noyé que d'être pendu, s'avisa de se précipiter du parapet dans la rivière : les mariniers coururent à son secours ; il fut repêché, conduit au corps de garde, où les remèdes d'usage lui furent administrés avec succès, & lorsqu'il eût repris ses forces on le conduisit en prison.

Il vient d'arriver un suicide, qui fait beaucoup de bruit. C'est celui du Sieur Barthe, receveur des impositions à Marseille. Ce particulier voïoit dans sa caisse le plus grand désordre & ses affaires très-dérangées ; il a pris alors le parti bien extrême de se tirer un coup de pistolet, dans la tête ; la balle ne

lui a pas donné la mort aussi promptement qu'il le desiroit ; il s'est armé d'un rasoir & s'est coupé la veine jugulaire ; il vivoit encore , malgré cette mutilation ; c'est à coups de couteau dont il s'est percé la poitrine en plusieurs endroits , qu'il s'est achevé ; la pointe du fer , aiant porté sur le cœur. Ce suicidé laisse après lui une épouse défolée , réduite à la dernière misere & cinq à six enfans. — Un étranger , qui paroît être Danois , âgé de 52 à 54 ans se promenoit , le 1<sup>er</sup>. de ce mois aux Thuilleries , sur les 5 heures du soir ; il s'éloigne des allées d'arbres & marchant à grands pas sur le carré de gazon en face du mur des Capucins , il place le bout d'un pistolet sur les dents , l'arme part , sa cervelle saute ; il tombe mort aux yeux de tous ceux , qui se promenoient dans le jardin. On l'a fouillé , on lui a trouvé quelques pieces d'or danoises ; c'est ce qui a fait présumer qu'il est sujet du Roi de Danemarck.

Lettre de Mr. d'Adhemar , comte de Marsane , aux auteurs du Journal de Paris.

A Epinal le 15 Mars 1786.

*Je viens , Messieurs , de lire dans votre Journal du 10 de ce mois , une petite piece de vers aux mânes de Léopold ; je trouve que toutes les louanges qu'on a données au prince de Brunswick sont bien méritées ; mais ce qui m'a toujours surpris , c'est qu'aucun des Journaux ni autres feuilles périodiques du tems n'aient fait mention d'une action aussi courageuse & non moins humaine d'un des premiers Souverains de l'Europe. Voici le fait :*

*“ Dans une inondation du Danube , un fauxbourg de Vienne se trouva dans le danger le plus éminent ; les maisons à moitié sous l'eau*

„ étoient menacées d'y être englouties par le  
 „ choc des glaçons & des décombres qui ve-  
 „ noient les heurter. Les habitans, sur les toits,  
 „ elevoient leurs mains au Ciel, imploroient sa  
 „ protection, & demandoient, à grands cris, les  
 „ vivres dont ils avoient besoin dans leur situa-  
 „ tion allarmante. L'Empereur François, pere  
 „ de notre auguste Reine, se porta sur le bord  
 „ du fleuve afin d'engager les bateliers, sous  
 „ l'appât des plus fortes récompenses, à porter  
 „ des vivres & des secours à ses malheureux su-  
 „ jets. La crainte d'être entraînés par les glaces  
 „ & les bois que le fleuve charioit avec la plus  
 „ grande rapidité leur imprimoient tant de ter-  
 „ reur que rien ne put les tenter, mais les ob-  
 „ stacles qui intimident les patrons habitués à  
 „ braver les flots ne peuvent arrêter le Souve-  
 „ rain; il s'élançe dans un bateau en disant,  
 „ je me flatte qu'en me voyant marcher le pre-  
 „ mier, on me suivra. L'exemple que donne ce  
 „ Prince magnanime est imité, & les malheureux  
 „ furent secourus „

Les précieuses bontés dont cet auguste Prince  
 m'a honoré, & le respectueux attachement que  
 je conserverai pour lui jusqu'à la fin de mes  
 jours, me déterminent à vous faire part de cette  
 anecdote. J'ai l'honneur d'être, &c. (a).

---

(a) Si Mr. le comte de Marsane veut bien  
 ouvrir le nouv. *Dict. hist.* Ausbourg 1781, il  
 lira à l'article François I. le passage suivant,  
 dans lequel je serois bien flatté de me trou-  
 ver d'accord avec sa maniere de penser sur le  
 compte de ce bon Prince. " C'étoit un de ces  
 „ hommes vertueux par religion & par senti-  
 „ ment, qui font le bien pour lui-même, &  
 „ savent se mettre à l'abri de cette célébrité  
 „ bruiante, qui flatte la foiblesse & la vanité  
 „ jusques sur le trône. Sa vie n'a été qu'une  
 „ suite non interrompue d'actions de sagesse,  
 „ de justice, de bienfaisance; & cependant il  
 „ y a peu d'Empereurs qui aient fait moins  
 „ de bruit dans le monde que François I. Se-  
 „ roit-ce

Extrait d'une Lettre de Metz du 18 Mars.  
 " Sur le chemin qui conduit d'ici à Treves, il y a sur les frontieres de France une hôtellerie isolée. Un officier françois voyageant à cheval, suivi d'un seul domestique, y descendit il y a quelque tems. Il se fait donner une chambre, & son valet conduit les chevaux à l'écurie. Revenu près de son maître, ils causoient ensemble sur l'air sombre & féroce de l'hôte & la triste lerie qu'inspiroit le désordre qui regnoit dans l'hôtellerie. Pendant qu'ils se faisoient part mutuellement de leurs conjectures à ce sujet, ils entendent un grand bruit dans l'écurie. Les chevaux ne s'y tenoient point tranquilles; leurs hennissemens, les coups de pieds réitérés forcerent le domestique d'aller en reconnoître la cause. Il revient tout pâle raconter à son maître qu'un de leurs chevaux, à force de frapper sur le pavé, avoit dérangé quelques pierres, & qu'il avoit cru appercevoir dans la terre la main d'un cadavre. Nous sommes prévenus, dit le maître, cela nous suffit. Nous sommes ici dans un lieu dangereux; mais que peuvent craindre deux hommes bien armés? J'espère que tu me seconderas? — Jusq'à la mort, répondit le domestique. Sur ces entrefaites, une jeune fille entre dans leur chambre pour y mettre le couvert. L'officier l'interroge, il n'en peut tirer aucune réponse; il voit seulement quelques larmes s'échapper de ses yeux. Mais ses prieres ni ses menaces ne peuvent en arracher aucun éclaircissement. Le maître & le domestique redoublent leurs instances. Enfin la jeune fille leur fait entendre par ses signes qu'ils ne devoient point toucher aux mets qu'on leur présentera. Un moment après entre l'hôte avec le souper, qu'il place sur la table, en invitant les étrangers à manger. Ceux-ci s'en excusent, apportent divers prétextes; l'hôte insiste, ils

---

„ roit-ce une propriété de la véritable grandeur, de n'être pas compromise avec la garrulité humaine „ ? — Div. observ. 15 Fév. 1786 p. 246.

riennent bon. L'aubergiste sort & rentre accompagné de trois hommes aussi robustes, aussi farouches que lui, qui signifient, en entrant, à l'officier qu'il doit se résoudre à manger; l'officier & son fidèle domestique, ne répondent à cette politesse d'un nouveau genre, qu'en brisant la cervelle aux deux assassins qui se trouverent le plus près d'eux, les deux autres prennent au si-tôt la fuite. Les vainqueurs les poursuivent & les forcent de sortir de la maison, puis barricadant fortement les portes, ils viennent auprès du feu pour attendre le jour, & tiennent leurs armes prêtes à soutenir un assaut en cas de besoin. La précaution ne fut pas inutile. Vers le milieu de la nuit ils distinguèrent les voix de plusieurs personnes qui travailloient à enfoncer la porte. Les assiégés se rendent au lieu de l'attaque. Les ennemis avoient déjà fait breche: le plus hardi veut entrer le premier, il est aussi-tôt puni de sa témérité; il en restoit quatre que la mort de leur camarade rendoit plus circonspects; pendant qu'ils délibèrent, l'officier & son valet les saluent de deux décharges répétées de leurs armes, en voient encore tomber un, & les trois autres prendre la fuite, grièvement blessés, à ce qu'il parut par les traces de leur sang. Les voyageurs furent tranquilles le reste de la nuit; au point du jour ils remontent à cheval, en faisant un détour par précaution, arrivent à la ville & y déposent tout ce qui leur est arrivé. On est actuellement à la poursuite des brigands qui ont échappé aux coups des deux intrépides voyageurs. „ (a)

---

(a) Cette histoire m'avoit été adressée, il y a près d'un mois, mais elle me parut si suspecte par ses rapports avec celle d'un célèbre cardinal, que j'avois apprise dans ma jeunesse, que je ne crus pouvoir en faire usage; aujourd'hui qu'elle a paru dans le *Journal de Paris*, l'*Année littéraire* & plusieurs gazettes, je ne suis plus responsable de l'erreur où le public pourroit être induit.

## NOUVELLES DIVERSES.

S'il en faut croire quelques lettres de Pétersbourg le fameux Scheik Manfour a été fait prisonnier par les Russes. — Le chevalier Emo se trouve tantôt devant Sfax tantôt devant Tunis, sans que les Barbarefques en soient fort effraîés. — Suivant des avis de Strasbourg, il n'est pas vrai que le Pape ait adressé un bref au chapitre de l'église cathédrale touchant l'affaire du cardinal; ainsi les raisonnemens fondés sur quelques expressions de ce bref portent à faux \*. — Les lettres de Bruxelles du 20 & 21 Mai annoncent que Mr. Blanchard s'élevera *majestueusement* dans les airs, le 25, fête de l'Ascension. Comme par une spéculation plus qu'indécente on a choisi précisément ce jour, il y a des gens qui auroient mal de cette aërostation.

\* 1 Mai  
p. 47.

## M O R T S.

Son Exc. Mgr. Don Charles-Octave comte de Colloredo, conseiller intime actuel d'état de Sa M. I. R., sur-intendant de la chambre des finances, président de l'académie royale des sciences & belles-lettres &c, est mort à Mantoue, la nuit du 20 au 21 Avril, après une longue & pénible maladie, dans la 64<sup>e</sup> année de son âge.

Mr. Döringer, ancien secretaire de légation de la cour de Vienne près des Etats-généraux, après avoir servi la Maison d'Autriche pendant 43 ans, & avoir contribué sous le long ministère du feu baron de Reischach à entretenir l'amitié & la bonne harmonie, qui régna constamment entre sa cour & notre république, se dispoit à aller passer le reste de ses jours en repos à Constance, sa patrie, lorsqu'il est mort à Maestricht le 1<sup>er</sup> Mai des suites d'un rhumatisme, dans sa 68<sup>e</sup> année: ses qualités de cœur & d'esprit le rendoient également respectable.

Thomas Kelly, connu plus particulièrement sous le nom du *vieil-aveugle*, est mort dernièrement en Irlande, âgé de 107 ans, après avoir joui jusqu'au dernier moment de sa longue vie d'une très-bonne santé & de tous ses sens, à l'exception de la vue ; il avoit perdu cette dernière à l'âge de 30 ans, & d'une manière assez étrange. Se trouvant à Lucan-Hill, pendant un orage, il pria un laboureur qui étoit à sa charrue, de lui céder sa place, & de lui permettre d'essayer de tracer un sillon. A peine avoit-il fait quelques pas, que le tonnerre tomba ; le coup le priva de la vue, & tua l'attelage qui étoit de 6 chevaux ; avant cette époque malheureuse il avoit servi.



C'est vainement qu'on se plaint de ne point recevoir de réponse aux lettres non affranchies ; comme elles ne sont pas reçues, il est impossible qu'on y réponde, puisque le contenu n'en est point connu. Il en est de même des pièces littéraires ou autres qu'on m'adresse, sans cette honnête & raisonnable précaution : elles restent sous le cachet, à moins que les directeurs des postes ne cherchent à connaître le nom des auteurs pour les leur renvoyer. — Je suis fâché de la nécessité de cette règle, sur-tout à l'égard de mes correspondans en France ; l'administration respective des postes ne comportant pas, pour des raisons que j'ignore, la précaution de l'affranchissement. Mais l'ensemble des circonstances qui décident ma situation, l'oblige à une conduite uniforme.



L'auteur du libelle intitulé *Épître dédicatoire* n'a point encore jugé à propos de convenir de son injustice & de sa mal-honnêteté à mon égard \*. J'aurois bien voulu que pour sa tranquillité & la mienne il eût pris le parti qu'un galant homme trompé ne fait pas difficulté de prendre. Mais comme je ne puis rien sur les résolutions humaines, je dois souvent me laisser

\* 1 Mars  
1786, p. 398.

1. Juin 1786.

239

aller à l'impulsion des événemens. Si dans 15 jours je n'ai pas de ses nouvelles, il en aura des miennes, mais toujours légitimes, raisonnables, décentes, renfermées dans les bornes de la justice & de la modération chrétienne.



☞ Je ne comprends pas que des avocats, procureurs, administrateurs &c puissent bien gérer les affaires d'un seigneur, d'une communauté &c, dont ils ignorent jusqu'au nom. Cela prouve au moins qu'ils n'ont jamais lu aucun écrit relatif à leurs intérêts puisqu'ils n'ont jamais lu leur nom; ou bien si c'est par insouciance qu'ils les défigurent d'une manière si étrange, il est apparent que tout le reste se ressent d'une si louable disposition. Il est parlé, p. ex, dans un avis placé sur les enveloppes du dernier Journal d'une Dame dont le nom est très-allemand, & qui par l'altération qu'il a essuïé, est devenu tout-à-fait françois, & tellement étranger qu'il ne s'en trouve pas de ce sor. dans toute la province... Approcherions-nous du tems où les hommes ne sauront plus écrire leur propre nom ni celui de leurs commettans?

---

Dans le dernier Journal p. 98 l. dern. MIRABEAU lisez MIRABAUD. Cette faute se trouve quelquefois dans les journaux précédens. L'auteur des Trois siècles fait la même faute, ne distinguant pas le nom de l'auteur de l'Ami des hommes, d'avec celui de l'ancien secrétaire de l'académie. — P. 105, l. 3 de la note (a) il faut 15 Mars 1786. — P. 151, l. 17 de la note, après Richelet placez un point au lieu d'une virgule. — P. 157, l. 12. Cette lettre qui n'a rien de commun avec ce qui précède, doit être séparée par une vignette.

---

TABLE.

TURQUIE.	( Constantinople.	193
RUSSIE.	( Pétersbourg.	194
ESPAGNE.	( Madrid.	195
PORTUGAL.	( Lisbonne.	198
DANNEMARCK.	( Coppenhague.	201
SUEDE.	( Stockholm.	202
ITALIE.	{ Rome.	206
	{ Milan.	207
	{ Naples.	207
ANGLETERRE.	( Londres.	208
PAYS-BAS.	{ Bruxelles.	210
	{ La Haye.	211
ALLEMAGNE.	{ Vienne.	214
	{ Comore.	216
	{ Berlin.	216
FRANCE.	( Paris.	219
	<i>Nouvelles diverses.</i>	237
	<i>Morts.</i>	237

